

Écoutons ce que les enfants ont à nous dire

L'intégration sociale des enfants :
de fortes inégalités

Consultation nationale des 6-18 ans 2013

Rapport de la consultation nationale des 6/18 ans réalisée par l'UNICEF France en 2013.

Consultation notamment réalisée avec le soutien du réseau des Villes amies des enfants, partenaires de l'UNICEF France.

Auteurs du rapport :

Serge Paugam, directeur de l'Equipe de recherche sur les inégalités Sociales du Centre Maurice Halbwachs (CNRS/EHESS/ENS)

Camila Giorgetti, directrice de C&S - Cités et Sociétés

avec la participation de Catherine Dolto, médecin et hauto-thérapeute

Tout extrait de ce rapport peut être librement reproduit en utilisant la référence suivante :

UNICEF France, 2013 – Consultation nationale des 6/18 ans – « Écoutons ce que les enfants ont à nous dire - *L'intégration sociale des enfants en France : de fortes inégalités* »

UNICEF France

3, rue Duguay Trouin

75006 Paris

Tél : 01 44 39 77 77 Fax : 01 44 39 77 20

E-Mail : contact@unicef.fr

www.unicef.fr

Directrice de la publication : Michèle Barzach – Rédactrice en chef : Bénédicte Jeannerod – Coordination éditoriale : Julie Zerlauth-Disic – Conception graphique : Eden Studio – Iconographie : Emilie Monod – Impression : Estimprim – Dépôt légal : novembre 2013

Crédits photos : UNICEF/William Daniels : p.4 - UNICEF/CFU/Monnin : p.10,13,15,17 – UNICEF/Loréa Marchand : p.6,9,19,21,25,40 – B.Boissonnet /BSIP : p.14 – Charles Gulling/Imagesource : p.27 – Voisin/Phanie : p.29 – JupiterImages/JupiterImages : p.31 – UNICEF/Portnoi : p.32,36,37 - UNICEF France : p.39

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS DE MICHÈLE BARZACH, PRÉSIDENTE DE L'UNICEF FRANCE	page 4
INTRODUCTION : ÉTUDIER L'INTÉGRATION SOCIALE DES 6/18 ANS	page 6
1. LES GRANDS DOMAINES DE LA CONSULTATION	page 8
1.1 « J'ai des droits »	page 8
1.2 « Ma vie de tous les jours »	page 10
1.3 « Mon éducation, mes loisirs »	page 12
1.4 « Ma santé »	page 14
2. CONSTRUIRE UN INDICATEUR D'INTÉGRATION SOCIALE	page 16
2.1 Protection et reconnaissance	page 16
2.2 L'intégration familiale	page 17
2.3 L'intégration dans le quartier	page 17
2.4 L'intégration scolaire	page 18
2.5 La participation à la vie de la collectivité	page 19
2.6 Un indicateur synthétique d'intégration sociale	page 20
3. INTÉGRATION SOCIALE, PRIVATION ET CADRE DE VIE	page 22
3.1 Mesurer la privation	page 22
3.2 Mesurer la qualité du cadre de vie	page 23
3.3 Les enfants les plus pauvres sont aussi les moins intégrés socialement	page 24
4. INTÉGRATION SOCIALE, SANTÉ ET ACCÈS AUX SOINS	page 28
4.1 Mesurer l'accès à la santé et aux soins	page 28
4.2 La santé, un indice d'intégration sociale	page 28
5. NIVEAU DE PRIVATION ET CONFIANCE DANS L'ENTOURAGE	page 30
5.1 Mesurer la confiance dans l'entourage	page 30
5.2 Plus les enfants sont pauvres, moins ils ont confiance dans leur entourage	page 32
6. UNE ANALYSE DU CUMUL DES INÉGALITÉS	page 33
6.1 L'intégration très bien assurée	page 33
6.2 L'intégration assez bien assurée	page 33
6.3 L'intégration précaire	page 34
6.4 L'intégration très précaire	page 34
CONCLUSION : UNE POLITIQUE GLOBALE POUR LIMITER LES INÉGALITÉS	page 36
TRIBUNE DE CATHERINE DOLTO, RÉVEILLONS-NOUS	page 38
ANNEXES	page 41
Qui a participé à la consultation nationale ?	page 42
Cartographie de la consultation nationale	page 43
L'espace social des inégalités d'intégration et de bien-être des enfants de 6 à 18 ans	page 44
Historique de la démarche	page 45
Ensemble des résultats statistiques de la consultation nationale	page 46
Remerciements	page 50
Les auteurs	page 51

Pour des politiques publiques à l'écoute des enfants et des adolescents

La lutte contre les inégalités vécues par les enfants passe par une meilleure prise en compte des plus vulnérables.

Par Michèle Barzach,
Présidente de l'UNICEF France



Évaluer le bien-être des enfants et des adolescents, mesurer les conséquences de la pauvreté sur les plus défavorisés, plaider pour un accès équitable de chacun à ses droits essentiels, sont au cœur de l'action de l'UNICEF, y compris – et même de plus en plus – dans les pays riches.

Afin de rendre plus concrètes ses actions de plaidoyer en France, l'UNICEF France a fait le choix d'aller plus loin, en consultant les enfants et les adolescents eux-mêmes sur l'exercice de leurs droits. La Convention internationale des droits de l'enfant fait du droit à la participation un droit fondamental, cela rend les enfants et les adolescents légitimes à donner leur avis sur leur quotidien.

22 500 participants de 6 à 18 ans

Menée de février à juillet 2013 et proposée à près de 100 000 personnes, la Consultation nationale de l'UNICEF France est exceptionnelle, par son ampleur, comme par la méthodologie choisie. 22 500 enfants de 6 à 18 ans ont participé au projet en répondant à 133 questions couvrant les grands domaines de leur vie quotidienne et les aires essentielles de l'exercice de leurs droits.

La Consultation a été conduite à travers un réseau de 73 Villes amies des enfants partenaires de l'UNICEF (voir carte p.43) et une plateforme web dédiée. Dans ces villes, les questionnaires ont été proposés lors d'ateliers dans les accueils périscolaires, les centres de loisirs, les écoles, les collèges et les lycées. Les enfants et les jeunes ont apporté toutes leurs richesses et leur spontanéité à cette étude. C'est

au cœur de cette méthodologie que réside le plus grand bénéfice de cette consultation puisqu'elle a, avant tout, permis de créer des espaces de dialogue entre les enfants, les adolescents et les adultes, qu'ils soient animateurs, enseignants ou élus. De par son étendue géographique, la diversité des publics touchés et la masse de réponses obtenues, les résultats de cette consultation nationale sont significatifs.

TNS-Sofres a été chargée des données statistiques. Nous avons demandé à Serge Paugam, sociologue reconnu (CNRS/EHESS/ENS) pour ses travaux et recherches sur les inégalités, les ruptures sociales et la pauvreté d'effectuer l'analyse sociologique des résultats. Enfin, Catherine Dolto a accompagné notre initiative de son regard éclairé de psychothérapeute spécialiste des enfants et des adolescents.

Près d'un enfant sur 5 victime d'exclusion sociale

Les résultats de la consultation nous envoient un message fort : près d'un enfant sur cinq (17 %) est en situation « jugée préoccupante » d'exclusion sociale. Parmi eux, 7 % sont en situation d'exclusion

extrême, « déjà pris dans un processus de disqualification sociale », comme l'explique Serge Paugam dans sa conclusion.

Plus grave encore : la consultation met en lumière le lien entre privation et exclusion sociale. Complétant ce que nous savons de l'analyse économique de la pauvreté estimant à 3 millions le nombre d'enfants pauvres en France, la consultation permet de cerner le sentiment de privation des enfants et des jeunes. Nous apprenons que si plus de 14,5 % d'entre eux subissent une situation de grande ou d'extrême privation, leur qualité de vie se dégrade également proportionnellement à leur niveau de pauvreté ressenti. Les 6/18 ans vivant dans la précarité se per-

çoivent, de plus, plus en difficulté à l'école ou dans leur famille, plus éloignés du système de soins, plus marginalisés dans leur quartier, plus en insécurité dans leur environnement proche mais aussi moins associés à la vie de la collectivité que les autres enfants. C'est la triple ou la quadruple peine ; « *la spirale du malheur* », selon les termes de Catherine Dolto, augmentée du risque de reproduction des inégalités au cours de la vie de ces futurs adultes en développement.

L'échec des politiques publiques à protéger une proportion importante d'enfants

Ce cercle vicieux de cumul des inégalités que Serge Paugam décrit dans son analyse nous amène à deux conclusions qui sont elles-mêmes les lignes de force de l'UNICEF : l'enfant et l'adolescent doivent être au centre de toutes les politiques publiques de la façon la plus transversale possible et la mission première de ces politiques publiques devrait être, avant toute chose, de protéger les plus vulnérables.

Dans ce combat qui doit être mené, la consultation nationale de l'UNICEF France est une nouvelle occasion de mettre au centre du débat les enfants et les adolescents que tout pousse aux marges de la société et d'encourager les autorités françaises à renforcer leurs actions en leur faveur. La France est

l'un des pays de l'OCDE qui dépense le plus pour ses enfants, sa protection sociale et son système éducatif ; pour autant, ces politiques ne parviennent pas à combattre efficacement les conséquences de la pauvreté et à enrayer le cercle vicieux de l'exclusion.

Nous sommes plus discriminants que jamais, moins égalitaires que jamais. Nous sommes arrivés à un point de notre société où la prise de conscience des droits de l'enfant est devenue essentielle, comme une nécessité absolue pour redresser ce que la République n'a pas été en mesure d'imposer. Notre société est aujourd'hui créatrice de dérives générant des états de fait incroyables dont nous prenons connaissance à travers cette étude.

Agir au plus près de chacun pour le bien-être de tous

L'UNICEF France souhaite aujourd'hui interpellier, sensibiliser et mobiliser les pouvoirs publics sur la nécessaire connaissance et toute l'attention qui doit être portée à la défense des droits de l'enfant en France.

Ainsi, nous appelons à nouveau de nos vœux la mise en œuvre d'une politique globale en faveur de tous les enfants. À l'échelon national comme au niveau local, cette politique volontariste doit être transversale et s'adresser à tous, être ambitieuse, cohérente, lisible, respectueuse des droits des enfants et conforme aux engagements internationaux de la France.

Nous savons que les collectivités locales, et notamment notre réseau de partenaires que sont les Villes amies des enfants, sont de véritables laboratoires d'innovation sociale capables de proposer des solutions à ces situations extrêmes. Ces villes nous montrent le chemin. Parions sur leurs politiques de

proximité pour s'adresser de la manière la plus juste aux enfants et aux adolescents et contribuer à sortir les plus vulnérables de l'ornière dans laquelle ils sont tombés.

En cela, la consultation nationale fournit un outil d'élaboration de politiques publiques, au niveau national comme local. Elle est un outil innovant de reconnaissance et d'écoute des enfants et des jeunes. **Écoutons ce que les enfants ont à nous dire**, c'est le message que nous souhaitons diffuser le plus largement possible. Nous continuerons de le porter auprès des élus, des institutions et du monde des adultes dans son ensemble pour la construction d'une société plus respectueuse à l'égard de ses enfants, de ses jeunes, et plus équitable à l'égard des plus fragiles. Ne perdons pas de vue que les droits des enfants n'ont de sens que s'ils sont vécus en tant que tels.



Étudier l'intégration sociale des 6/18 ans

La question de l'intégration sociale est au cœur du débat social et politique et s'adresse généralement à des populations en difficultés dont on estime qu'une attention mérite de leur être accordée, notamment les populations immigrées ou d'origine étrangère. En réalité, l'intégration sociale, au sens sociologique, concerne plus généralement tous les citoyens d'un pays et désigne alors un processus qui vaut pour l'ensemble du système social, à tel point que l'on peut aussi bien parler de l'intégration des individus à la société que de l'intégration de la société. Il est très rare cependant de parler de l'intégration des enfants ou de l'intégration sociale de la société à partir de l'accueil qu'elle réserve à ses enfants. Il est pourtant essentiel de s'interroger sur les conditions dans lesquelles vivent et grandissent les jeunes générations, ne fût-ce que pour mieux connaître leurs difficultés éventuelles et mieux y répondre. Dans cet esprit, la consultation nationale 2013 des 6/18 ans de l'UNICEF France constitue une expérience innovante.

Les enfants vus par eux-mêmes

La consultation a pour objectif de renforcer la participation citoyenne des enfants et d'apporter un éclairage sur leurs expériences vécues tant dans leur famille, que dans leur quartier, leur commune et leur école. Elle part du principe que les enfants ont un droit à être écoutés et entendus et de la volonté de mettre ce droit en pratique en leur donnant la parole. Cette initiative vise à combler un vide en matière de connaissance. Les informations disponibles à un niveau national sur l'opinion des enfants sur tout ce qui peut concerner leur vie quotidienne sont très rares. La connaissance des enfants est aussi le plus souvent acquise par l'avis des adultes qui en ont la charge. Partir de ce que pensent directement les enfants constitue donc une réelle avancée.

Un défi méthodologique relevé

Cette consultation correspond aussi à un véritable défi méthodologique. La question était de savoir s'il était tout simplement possible de l'envisager à une grande échelle sachant que les grands instituts nationaux de la statistique publique, comme l'INSEE ou l'INED, n'avaient aucune expérience dans ce domaine. Interroger des enfants implique un dispositif tout à fait spécifique. Il ne s'agit tout d'abord pas d'une enquête classique réalisée auprès d'un échantillon tiré de façon aléatoire dans une base de sondage représentative. On imagine la difficulté qu'aurait entraîné le tirage d'un tel échantillon

et la difficulté non moindre de joindre ces enfants au domicile et avec le consentement de leurs parents. La démarche de l'UNICEF France n'était pas de s'assurer de la représentativité parfaite des jeunes concernés, mais de rechercher la plus grande significativité statistique possible en diversifiant au maximum les lieux de la consultation et en contrôlant de façon précise les conditions de sa réalisation. Pour cette première consultation nationale, 73 villes se sont prêtées au jeu (voir carte page 43). Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire métropolitain et représentent une très grande diversité en termes de taille, de caractéristiques sociodémographiques, de tissu économique et d'orientation politique. Aucune région n'a été oubliée. Au total, on décompte un taux de retour des questionnaires de 50 % par rapport au nombre de questionnaires fournis. Avec 22 495 réponses cette consultation d'ampleur a remporté un vif succès. On peut penser que dans les prochaines années, ce dispositif pourra être encore amélioré, mais il est déjà possible de dire que le défi de la significativité statistique a été relevé.

Un outil pour dialoguer

Il fallait aussi s'assurer que les enfants comprenaient correctement les questions posées, ce qui a nécessité la constitution d'un questionnaire construit sous la forme d'un livret agréable à parcourir avec des questions simples, l'utilisation de couleurs et de smileys pour aider au remplissage. Mais surtout, il fallait envisager l'accompagnement d'adultes, d'enseignants, de pédagogues et d'animateurs auprès des enfants au moment de la consultation, notamment auprès des plus jeunes puisque cette dernière était ouverte aux enfants dès l'âge de 6 ans. Ainsi, elle a eu lieu principalement dans les écoles et dans les centres de loisirs¹ et les personnels chargés de l'accompagnement ont pu, le cas échéant, expliquer le sens des questions sans pour autant influencer les réponses. La consultation a aussi permis d'offrir des temps de dialogues aux enfants et aux jeunes. Des ateliers menés en parallèle ont parfois été l'occasion de lancer des débats en fonction des questions posées, ce qui a pu constituer un outil pédagogique au service de la connaissance des droits de l'enfant pour les animateurs et professeurs. Le constat a été fait que les institutions démocratiques et les droits de l'enfant intéressent plus quand ils sont présentés de manière ludique.

Des données statistiques et leur analyse sociologique

Organisé autour de la problématique de l'intégration sociale des enfants, ce document est découpé en six parties. Le lecteur trouvera tout d'abord dans la première une présentation des résultats bruts qu'il pourra compléter, s'il le désire, par la consultation de l'annexe. La deuxième définit et mesure l'intégration sociale des enfants à partir des résultats en prenant en compte plusieurs dimensions examinées chacune séparément, puis regroupées ensuite dans un indicateur synthétique. La troisième interroge la relation entre le niveau d'intégration sociale et le niveau de privation d'enfants d'une part, et de qualité du cadre de vie d'autre part. La quatrième poursuit l'investigation en croisant le niveau d'intégration sociale et l'accès à la santé et aux soins. La cinquième cherche à comprendre le lien entre le niveau de privation des enfants et la confiance dans l'entourage. Enfin, la sixième partie se veut une synthèse puisqu'il y est question du cumul des inégalités examinées dans les parties précédentes.

¹ Le taux de retour a été supérieur en accueil périscolaire et en centre de loisirs, de l'ordre de 70 %.

1. Les grands domaines de la consultation

La consultation a été présentée aux enfants de 6 à 18 ans selon un découpage en quatre axes : « J'ai des droits », « Ma vie de tous les jours », « Mon éducation, mes loisirs », « Ma santé ». Chacun d'entre eux comportait plusieurs questions : 38 pour le premier, 32 pour le deuxième, 32 pour le troisième, 31 pour le quatrième, soit au total 133 questions. Le lecteur trouvera en annexe l'ensemble des réponses. On tentera à partir de la section suivante de ce rapport d'élaborer des indicateurs en regroupant, pour les besoins de la démonstration, des questions empruntées à chacun de ces axes indépendamment de leur ordre initial, mais il peut être utile de commencer par décrire les tendances générales qui se dégagent de chaque partie de la consultation, ne fût-ce que pour restituer les résultats à celles et ceux qui y ont participé.



J'ai des droits

Les questions posées aux enfants et aux adolescents dans ce premier axe concernent à la fois la connaissance de leurs droits et des institutions républicaines, comme le conseil municipal par exemple, mais aussi le respect de leurs droits dans les différents endroits qu'ils fréquentent comme l'école, leur quartier, leur ville, leur pays...

Un plaidoyer efficace

Le premier constat que l'on peut faire est que les enfants qui ont répondu sont globalement bien informés de leurs droits : 96 % savent avoir des droits, 98 % savent avoir droit à une famille et à être entourés et protégés et 94 % savent qu'un enfant doit aller à l'école et ne pas devoir travailler comme un adulte. Le plaidoyer pour le respect des droits de l'en-

fant qui est devenu plus courant dans la société française au cours des dernières années semble donc porter ses fruits auprès des premiers intéressés. Soulignons toutefois que la connaissance des institutions n'est pas aussi généralisée. 93 % savent ce qu'est un maire, 78 % qui est le maire de leur ville et 66 % seulement à qui sert un conseil municipal.



Un jeune sur dix non respecté

Les questions qui renvoient au respect des droits apportent également un éclairage intéressant. Dans l'ensemble, il apparaît que les répondants considèrent dans leur très grande majorité qu'ils sont respectés. 91 % d'entre eux affirment qu'ils sont respectés par les adultes, mais aussi dans la même proportion par les enfants et les jeunes, dans leur quartier ou leur ville quels que soient leur couleur, leur religion, leur culture ou leur physique. 89 % répondent

également positivement au même type de question quand elle est posée en référence aux enfants et aux jeunes à l'école, au collège ou au lycée et 92 % quand elle est posée en référence aux adultes dans les mêmes lieux. On pourrait donc dire que globalement 90 % environ des répondants se considèrent respectés dans leur vie quotidienne. Le non-respect, qui se traduit par des formes de discrimination ou de stigmatisation, toucherait donc un jeune sur dix.

L'égalité filles/garçons en question

Il existe aussi des domaines pour lesquels des progrès restent à faire, notamment en ce qui concerne le principe d'égalité entre les garçons et les filles. 77 % des répondants

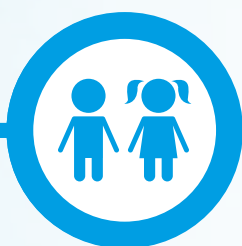
pensent que les autres enfants et les jeunes traitent les garçons et les filles de la même façon et 83 % considèrent que les adultes traitent les garçons et les filles à égalité.

Le droit de donner son avis revendiqué

Enfin, le fait de pouvoir donner son avis dans des instances collectives n'est pas aussi répandu que l'on aurait pu croire, notamment au sein des établissements scolaires. 69 % des jeunes qui ont participé à la consultation disent qu'ils peuvent donner leur avis sur les décisions prises pour le fonctionnement de leur école, de

leur collège ou de leur lycée. En revanche, même si les proportions peuvent paraître encore insuffisantes, ils sont tout de même 60 % à affirmer qu'ils peuvent dire ce qu'ils pensent aux élus du Conseil municipal sur leur quartier ou leur ville et 62 % à indiquer qu'il existe un Conseil municipal auquel ils peuvent participer. ●





Ma vie de tous les jours

Les questions posées aux enfants dans ce deuxième axe peuvent être regroupées en trois catégories. Certaines portent tout d'abord sur la possession de biens dont on peut juger qu'ils sont fondamentaux et sur les conditions de la vie à la maison. Elles sont sous la forme : « J'ai deux paires de chaussures qui me vont » ou « J'ai des livres pour lire des histoires ou apprendre des choses adaptées à mon âge » ou encore « Je me sens en sécurité chez moi ». Un deuxième groupe de questions concerne les usages courants, notamment de l'ordinateur, d'Internet et de la télévision. Enfin, un troisième groupe aborde ce qui se joue dans la vie du quartier ou de la ville de l'enfant.

Des enfants globalement préservés

Certains biens fondamentaux sont possédés par plus de 90 % des répondants. 95 % d'entre eux ont des livres pour lire des histoires

ou apprendre des choses adaptées à leur âge, 94 % estiment qu'il y a à la maison assez de place pour leur famille, 94 % ont au moins deux paires de chaussures qui leur vont, 93 % ont des vêtements neufs et pas seulement ceux qu'on leur prête. Soulignons aussi que 91 % d'entre eux affirment qu'il fait assez chaud chez eux en hiver, 91 % également disent avoir le droit à une vie privée ou à des secrets et 95 % se sentent en sécurité chez eux. À la lumière

de ces résultats, on peut donc dire que les enfants qui ont participé à la consultation sont globalement assez préservés des risques de la privation, ce qui ne veut pas dire, comme on le montrera un peu plus avant dans ce rapport, qu'il n'existe pas dans cette population une frange qui cumule plusieurs désavantages majeurs. Notons aussi que 76 % des enfants ont une chambre pour eux tout seuls et 54 % un téléphone portable, ce qui est le signe d'une autonomie.

Nécessaire éducation à l'image

L'usage de l'ordinateur et d'internet s'est considérablement répandu au cours des dernières années. Nous vérifions que 70 % des répondants disent utiliser un ordinateur et internet pour savoir ce qui se passe dans leur quartier, leur ville, leur pays ou dans le monde, 65 % communiquent par mail ou par chat avec leurs amis grâce à internet et 52 % appartiennent à un ou plusieurs réseaux sociaux (Facebook, Twitter...). Si 88 % des jeunes savent que l'ordinateur et internet peuvent être dangereux pour eux, 55 % voient

des images sur Internet ou à la télévision qui les choquent ou leur font peur et 51 % regardent des émissions réservées aux adultes ou qui ne sont pas adaptées à leur âge. Ils sont 38 % à affirmer qu'ils utilisent l'ordinateur et internet avec un adulte à leurs côtés. Ces résultats devraient militer en faveur d'une plus grande vigilance des parents et de la société en général à l'égard des usages potentiellement dangereux pour les enfants de ces nouveaux supports de connaissance et de communication.

Traiter violence et insécurité

Enfin, si 89 % des répondants disent savoir vers qui aller pour trouver de l'aide dans leur quartier ou leur ville en cas de danger ou si quelqu'un leur fait mal et si 85 % admettent qu'ils peuvent facilement y rencontrer des amis pour jouer ou discuter, ils sont 49 % à reconnaître qu'il y a de la violence dans leur quartier ou leur ville et 46 % à affirmer qu'ils sont entourés près de chez eux d'en-

fants ou de jeunes qui peuvent leur faire mal. Cette dernière expérience vécue de la souffrance exercée par des proches de leur âge a été faite par 26 % d'entre eux, ce qui constitue déjà une proportion non négligeable. 75 % considèrent qu'il y a beaucoup de circulation dans leur quartier ou leur ville, mais 85 % de l'ensemble des répondants s'y sentent malgré tout en sécurité. ●





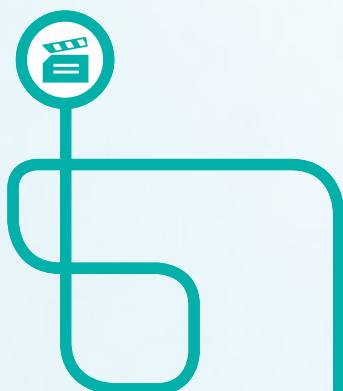
Mon éducation, mes loisirs

Les questions posées dans cet axe peuvent aussi être regroupées en trois catégories : les conditions de la vie scolaire, les activités électives en dehors de l'école et les loisirs à la maison.

École : mission accomplie pour 9 enfants sur 10

Le cadre scolaire ne semble pas oppressant pour la grande majorité des répondants : 93 % disent se sentir bien à l'école, au collège ou au lycée, 91 % en sécurité. L'école semble aussi être le lieu de l'apprentissage de la cordialité dans les échanges : 95 % disent y apprendre à respecter leurs camarades et les adultes. 93 % disent y apprendre à grandir et à préparer leur vie d'adulte. On serait donc

tenté de dire que l'école remplit parfaitement sa mission pour plus de 9 enfants sur 10. En revanche, certaines conditions sont sources de pénibilité pour une frange non négligeable d'entre eux. Ils sont par exemple 72 % à avouer que leur journée est trop longue et qu'ils sont fatigués dans l'après-midi. 28 % reconnaissent qu'ils mettent plus d'une demi-heure pour se rendre à l'école, au col-





lège ou au lycée le matin. 55 % pratiquent régulièrement une activité sportive encadrée sur le

temps de midi et 49 % une activité culturelle ou artistique.

Un sentiment de harcèlement

Des résultats sont aussi assez préoccupants : 55 % des répondants disent qu'ils peuvent être harcelés ou ennuyés par d'autres enfants ou jeunes et 35 % avouent que des adultes leur font peur. On peut estimer aussi relativement faible la proportion de 68 % des

répondants qui disent pouvoir confier leurs ressentis et raconter leurs problèmes à un adulte qu'ils apprécient au sein de leur établissement scolaire, tant ce recours semble devoir être une garantie minimale pour chacun.

Des loisirs en ville...

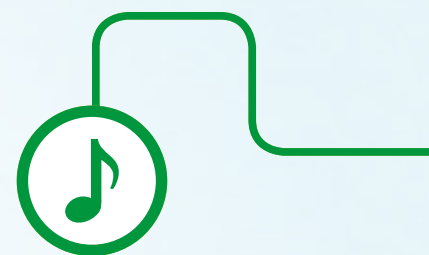
La pratique d'activités électives en dehors du cadre scolaire est devenue une norme presque incontournable. Il est demandé régulièrement aux enfants ce qu'ils font comme sport ou comme activité culturelle ou artistique lorsqu'ils ne sont plus à l'école, un peu comme si ce type de pratiques constituait une dimension de leur identité. Ils sont 80 % à affirmer participer à des activités avec d'autres enfants en dehors de l'école, du collègue

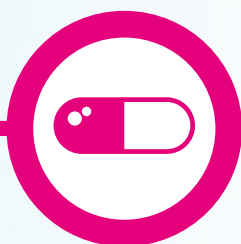
ou de leur lycée, 72 % à pratiquer un sport chaque semaine le mercredi ou le week-end et 57 % une activité de loisirs (musique, peinture, dessin...). Notons aussi que 75 % des répondants disent avoir la possibilité d'aller à la médiathèque municipale ou scolaire. L'ensemble de ces pratiques en dehors de l'école sont susceptibles d'évoluer en raison de la réforme récente des rythmes scolaires.

... et à la maison

Enfin, il importe aussi de prendre en considération la sociabilité amicale et les loisirs qui se déroulent à la maison. 92 % des répondants disent avoir du temps pour jouer, se reposer et s'amuser avec leurs amis, 86 % peuvent organiser une fête pour leur anniversaire et 84 % inviter des amis

chez eux pour jouer ou pour manger. 94 % ont au moins un jeu ou un jouet adapté à leur âge (jeux de société, jeux vidéos, jouets éducatifs...), 91 % ont un vélo, un skate, une trottinette ou des rollers pour jouer dehors et 78 % ont des aires de jeux près de chez eux. ●





Ma santé

Il existe plusieurs façons d'appréhender la santé. Il est possible de prendre en compte l'équilibre alimentaire journalier, l'hygiène dans son quartier, sa ville ou son école, la possibilité d'être soigné près de chez soi et la prévention des risques. Tous ces aspects ont été abordés dans la consultation.

Un équilibre alimentaire satisfaisant

Premier constat, l'équilibre alimentaire semble atteint pour plus de 9 enfants sur 10 : 94 % des répondants mangent trois repas par jour, 92 % mangent au moins une fois par jour de la viande ou

du poisson et 91 % mangent des fruits et des légumes frais tous les jours. 83 % reconnaissent que c'est au sein de leur établissement scolaire qu'ils ont appris à manger de manière équilibrée.

Hygiène préoccupante

La question de l'hygiène reste plus préoccupante : 85 % des répondants considèrent que leur

quartier est propre et 67 % que les toilettes de leur école, collège ou lycée le sont également.



Il est frappant de constater que seulement 84 % des répondants considèrent que l'on respecte leur intimité aux toilettes de leur établissement scolaire, ce qui

signifie qu'un nombre non négligeable d'enfants sont touchés par ce problème pouvant entraîner un stress, voire un renoncement à satisfaire leurs besoins.

Accès aux soins incomplet

Si l'accès aux soins semble presque généralisé (96 % disent que leurs parents peuvent les emmener chez un médecin s'ils sont malades et 95 % peuvent aller aux urgences s'ils tombent ou se blessent), ils ne sont que 62 % à affirmer qu'il y a une infir-

mière dans leur école, collège ou lycée, 55 % à connaître des services de soins psychologiques pour enfants et jeunes et 72 % à avoir un hôpital près de chez eux. Soulignons que la visite régulière chez le dentiste concerne que 82 % des répondants.

Les ados peu sensibilisés

Certaines questions étaient adressées uniquement aux adolescents. Elles concernaient les pratiques constituant un risque pour la santé et les moyens de prévention. Les adolescents qui ont participé à la consultation sont assez fortement exposés aux premières : 19 % d'entre eux reconnaissent fumer, 28 % à avoir consommé de l'alcool de façon importante et avoir été en situation d'ivresse, 38 % à avoir été sollicités pour consommer de la drogue et 8 % pour en diffuser. Il est à noter également que 52 % d'entre eux affirment pouvoir se procurer facilement de l'alcool dans les commerces.

En ce qui concerne la prévention des risques un constat s'impose : elle n'est pas encore généralisée. 83 % disent avoir été sensibilisés aux dangers de la cigarette. La prévention contre le risque du VIH/SIDA est elle aussi loin d'être parfaite : 79 % des répondants disent avoir appris au collège ou au lycée l'importance d'utiliser des préservatifs et 79 % également qu'ils peuvent facilement en obtenir. 84 % déclarent qu'ils peuvent obtenir de l'aide et des conseils de professionnels de santé à propos du VIH/SIDA et 86 % à propos des maladies sexuellement transmissibles. ●



2. Construire un indicateur d'intégration sociale

Les résultats bruts apportent déjà un éclairage intéressant sur les expériences vécues des enfants qui ont participé à la consultation et peuvent déjà contribuer à la réflexion sur les moyens à engager pour améliorer leur bien-être. Nous avons toutefois voulu aller plus loin en croisant les dimensions présentées jusqu'ici de façon descriptive en suivant le découpage du questionnaire en grands axes. La question de l'intégration sociale des enfants mérite d'être approfondie.

2.1 Protection et reconnaissance

Pour construire l'indicateur d'intégration sociale, on peut prendre en considération les différents types de liens sociaux qui attachent l'individu à la société. Chaque type de lien social peut être défini à partir des deux dimensions de la protection et de la reconnaissance. Les liens sont multiples et de nature différente, mais ils apportent tous aux individus à la fois *la protection et la reconnaissance* nécessaires à leur existence sociale².

La protection renvoie à l'ensemble des supports que l'individu peut mobiliser face aux aléas de la vie aussi bien dans la cellule familiale qu'en dehors, **la reconnaissance** renvoie à l'interaction sociale qui stimule l'individu en lui fournissant la preuve de son existence et de sa valorisation par le regard de l'autre ou des autres. L'expression « compter sur » résume assez bien ce que l'individu peut espérer de sa relation aux autres et aux institutions en termes de protection, tandis que l'expression « compter pour » exprime l'attente, tout aussi vitale, de reconnaissance. L'investissement affectif dans un « nous » est d'autant plus fort que ce « nous » correspond à l'entité – qui peut être aussi réelle qu'abstraite – sur laquelle et pour laquelle la personne sait pouvoir compter. C'est dans ce sens que le « nous » est constitutif du « moi ». Les liens qui assurent à l'individu protection et reconnais-

sance revêtent par conséquent une dimension affective qui renforce les interdépendances humaines.

Chaque fois que l'on cherche à évaluer l'intégration sociale à partir de la force ou de la faiblesse des liens sociaux, il est devenu courant de considérer aussi bien la dimension de la protection que celle de la reconnaissance, mais cette approche a souvent été testée pour des adultes. **Nous proposons de reprendre ce cadre analytique en essayant toutefois de l'adapter au monde des enfants de 6 à 18 ans.**

Les questions posées dans la consultation renvoient à plusieurs dimensions de l'intégration : l'intégration familiale, l'intégration dans le quartier, l'intégration scolaire et la participation à la vie de la collectivité. Ces dimensions correspondent approximativement à la typologie des liens sociaux que l'on utilise pour étudier l'intégration sociale. **L'intégration familiale** repose en effet sur *le lien de filiation* et par conséquent sur les relations entre les parents et les enfants; **l'intégration dans le quartier** repose en grande partie sur *le lien de participation élective*, c'est-à-dire sur les relations affinitaires constituées en dehors du cercle familial; **l'intégration scolaire** est en quelque sorte l'apprentissage du *lien de participation organique* (en référence à la solidarité organique de Durkheim), en ce sens

² Serge Paugam, *Le lien social*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 3^e édition mise à jour, 2013.

où elle prépare l'intégration future dans le monde du travail fondée sur la complémentarité des individus et des fonctions et la participation à la vie de la collectivité invite à considérer le lien de citoyenneté comme fondement de l'identité dans l'espace public.

Nous avons élaboré et testé ci-dessous ces quatre dimensions de l'intégration sociale des jeunes à partir de l'exploitation de la base UNICEF France 2013 « Consultation des 6-18 ans » en créant des indices thématiques que nous avons ensuite regroupé dans un indice synthétique³.

2.2 L'intégration familiale

À partir de quels critères peut-on dire qu'un enfant est bien intégré dans sa famille ? Les normes sont évidemment relatives et on ne saurait considérer ici qu'elles sont immuables. Les questions abordées dans une enquête ne sont que des approximations qu'il ne faut pas tenir pour des critères indiscutables. Mais il est, en revanche, possible de postuler qu'un enfant est intégré dans sa famille quand il y trouve à la fois un cadre protecteur et sécurisant et des possibilités d'être reconnu pour ce qu'il est, à travers ses désirs et ses réalisations diverses. Le questionnaire de la consultation nous a permis de regrouper cinq items, deux se rapportant à la dimension de la protection (« Je me sens en sécurité chez moi » et « il y a un endroit chez moi pour faire mes devoirs dans le calme »)

et trois à la dimension de la reconnaissance (« j'ai le droit à une vie privée ou à des secrets », « parfois, j'invite des amis chez moi pour jouer ou pour manger » et « je peux organiser une fête pour mon anniversaire »). Le coefficient alpha de Cronbach est de 0.60.

À partir de cet indice, on peut calculer un score d'intégration familiale en trois catégories (voir [tableau 1](#)) :

1. Faible intégration familiale : au moins deux critères non vérifiés ;
2. Assez bonne intégration familiale : au moins quatre critères vérifiés ;
3. Très bonne intégration familiale : les cinq critères vérifiés.

Selon la définition de ce score, on peut donc considérer que **13,5 % des enfants ont un niveau faible d'intégration familiale**.

Tableau 1 : Répartition des 6/18 ans selon le niveau d'intégration familiale

	%	Nombre
Faible	13,5	3.038
Assez bonne	17,2	3.869
Très bonne	69,3	15.588
Ensemble	100,0	22.495

Source : UNICEF France - Consultation 6/18 ans, 2013

2.3 L'intégration dans le quartier

L'intégration familiale se prolonge par l'intégration dans le quartier. Lorsque les parents font confiance à leur voisinage immédiat et aux autres adultes de leur quartier, ils peuvent autoriser progressivement leurs enfants à y rencontrer leurs copains et copines. Le quartier est donc un lieu essentiel de sociabilité pour l'enfant, un espace propice à la constitution de leurs liens de participation élective. Il faut toutefois pour cela que le quartier ne soit pas un espace jugé insécurisant tant du point de vue du risque de violence que du risque de circulation et donc d'accidents de la route. Le questionnaire de la consultation nous a permis de regrou-

per sept items, quatre se rapportant à la dimension de la protection (« dans mon quartier, ma ville, je me sens en sécurité » ; « si quelqu'un me fait du mal, je sais vers qui aller pour trouver de l'aide dans mon quartier, ma ville » ; « dans mon quartier, ma ville, quelqu'un viendrait à mon secours en cas de danger » ; « dans mon quartier, ma ville, je me sens en sécurité même s'il y a beaucoup de circulation ») et trois se rapportant à la dimension de la reconnaissance (« dans mon quartier, ma ville, les adultes me respectent quels que soient ma couleur de peau, ma religion, ma culture ou mon physique » ; « dans mon quartier, ma ville, les autres enfants et jeunes me

³ Chaque indice a fait l'objet du test de Cronbach qui calcule le « scale reliability coefficient » (coefficient alpha). Plus ce coefficient est proche de un, plus les items qui ont été choisis pour construire l'indice sont reliés entre eux et plus l'indice est considéré comme consistant. En sciences sociales, quand ce coefficient atteint 0.80, on considère qu'il est excellent. On accepte généralement les indices pour lesquels le coefficient est supérieur à 0.60, ce qui est le cas de tous les indices retenus dans ce document.

Tableau 2 : Répartition des 6/18 ans selon le niveau d'intégration dans le quartier

	%	Nombre
Très faible	4,6	1.049
Faible	15,9	3.568
Assez bonne	22,5	5.053
Très bonne	57,0	12.825
Ensemble	100,00	22.495

Source : UNICEF France - Consultation 6/18 ans, 2013

respectent quels que soient ma couleur de peau, ma religion, ma culture ou mon physique » ; « dans mon quartier, ma ville, je peux facilement retrouver des amis pour jouer ou discuter »). Le coefficient alpha de Cronbach pour cet indice est de 0.68.

À partir de cet indice, on peut calculer un score d'intégration dans le quartier en quatre catégories (voir **tableau 2**) :

1. Très faible intégration dans le quartier : au moins quatre critères non vérifiés ;

2. Faible intégration dans le quartier : de deux à trois critères non vérifiés ;
3. Assez bonne intégration dans le quartier : au moins un critère non vérifié ;
4. Très bonne intégration dans le quartier : les sept critères vérifiés.

Selon la définition de ce score, on peut donc considérer que **15,9 % des enfants ont un niveau faible d'intégration dans leur quartier et que 4,6 % un niveau très faible, soit environ au total 1 enfant sur 5 pour lequel le quartier de résidence ne procure pas les conditions optimales de son intégration locale.**

2.4 L'intégration scolaire

L'intégration à l'école ne se mesure pas uniquement en fonction des résultats scolaires. L'école est un espace dans lequel se déroulent les apprentissages élémentaires de la vie en société. Dans ses leçons sur *L'éducation morale*, Durkheim insistait sur la nécessité de transmettre aux enfants à la fois l'esprit de discipline, l'attachement aux groupes et l'autonomie de la volonté⁴. Les dimensions de la protection et de la reconnaissance y sont essentielles. L'enfant peut tout aussi bien faire au sein de l'école l'expérience du bonheur au contact des professeurs et des autres élèves que l'expérience opposée de la souffrance liée à l'insécurité et aux épreuves humiliantes d'infériorisation. Le questionnaire de la consultation nous a permis de regrouper sept items, trois se rapportant à la dimension de la protection (« je me sens en sécurité à l'école, au collège, au lycée » ; « je me sens bien à l'école, au collège ou au lycée » ; « à l'école, au collège ou au lycée, on peut m'aider si je suis en difficultés pour faire mes devoirs ») et quatre se rapportant à la dimension de la reconnaissance (« à l'école, au collège ou au lycée, les autres enfants et jeunes me respectent quels que soient ma couleur de peau, ma religion, ma culture ou mon physique » ; « à l'école, au collège ou au lycée, les adultes me respectent quels que soient ma cou-

leur de peau, ma religion, ma culture ou mon physique » ; « à l'école, au collège ou au lycée, les autres enfants et jeunes me respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire » ; « à l'école, au collège ou au lycée, les adultes me respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire »). Le coefficient alpha de Cronbach pour cet indice est de 0.71.

À partir de cet indice, on peut calculer un score d'intégration scolaire en quatre catégories :

1. Très faible intégration à l'école : au moins quatre critères non vérifiés ;
2. Faible intégration à l'école : de deux à trois critères non vérifiés ;
3. Assez bonne intégration à l'école : au moins un critère non vérifié ;
4. Très bonne intégration à l'école : les sept critères vérifiés.

Selon la définition de ce score, on peut donc considérer que **12,6 % des enfants ont un niveau faible d'intégration scolaire et que 4,1 % un niveau très faible, soit au total 16,7 % dont on peut penser que l'école est pour eux une source de souffrance.**

Tableau 3 : Répartition des 6/18 ans selon le niveau d'intégration à l'école

	%	Nombre
Très faible	4,1	925
Faible	12,6	2.826
Assez bonne	19,1	4.296
Très bonne	64,2	14.448
Ensemble	100,00	22.495

Source : UNICEF France - Consultation 6/18 ans, 2013

⁴ Durkheim Emile, *L'éducation morale*, Paris, PUF, « Quadrige/grands textes », 2012 [cours professé à la Sorbonne en 1902-1903].

2.5 La participation à la vie de la collectivité

Si l'école est déjà en elle-même un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité, on peut toutefois envisager la participation à la collectivité de façon large. On peut en effet y inclure aussi bien des critères de participation à la Cité, ce que l'on appelle la démocratie participative, mais aussi des critères de participation à des activités de loisirs, de sport et de culture. Cet indicateur rejoint en cela, au moins partiellement, les critères pris en compte pour définir le lien de citoyenneté. Évidemment, la question du vote ne peut être posée à des enfants de moins de 18 ans, mais il existe une façon de se rapprocher de ce critère en abordant avec eux la question de la possibilité de donner son avis au sujet de préoccupations collectives, notamment en ce qui concerne les jeunes. Le fait d'être présent dans des structures collectives pour y exercer des fonctions de nature diverse en rapport avec la vie associative est aussi un signe d'ouverture sur le monde extérieur. Le questionnaire de la consultation nous a permis de regrouper neuf items, quatre se rapportant à la dimension de la protection au sens d'avoir des garanties de participation réelle (« je participe à des activités avec d'autres enfants en dehors de l'école, du collège, du lycée » ; « je fais des sorties (bibliothèque, exposition, concert, spectacle...) avec mes parents ou d'autres adultes » ; « après l'école, le collège ou le lycée, le mercredi ou le week-end, je pratique un sport chaque semaine » ; « après l'école, le collège, le lycée, le mercredi ou le week-end, je pratique chaque semaine une activité de loisirs (musique, peinture, dessin...) ») et cinq se rapportant à la dimension de la reconnaissance (« je participe à des événements (fêtes, festivals, concerts, expositions) pour découvrir d'autres cultures, d'autres pays, d'autres religions » ; « je peux participer et dire ce que je pense pour que la vie de mon quartier soit meilleure » ; « je peux dire ce que je pense aux élus du Conseil municipal sur mon

quartier, ma ville » ; « Le Conseil municipal tient compte de mon avis et de celui des autres enfants et jeunes » ; « je peux donner mon avis sur les décisions prises pour le fonctionnement de mon école, mon collège ou mon lycée » ; « je participe à des activités avec d'autres enfants en dehors de l'école, du collège, du lycée »). Le coefficient alpha de Cronbach pour cet indice est de 0.75.

À partir de cet indice, on peut calculer un score de participation à la vie de la collectivité en quatre catégories (voir **tableau 4**) :

1. Très faible participation : au moins 7 critères non vérifiés ;
2. Faible participation : de 5 à 6 critères non vérifiés ;
3. Assez forte participation : de 2 à 4 critères non vérifiés ;
4. Forte participation : tous les critères vérifiés ou au moins 1 critère seulement non vérifié.

Selon la définition de ce score, on peut donc considérer que **12,1 % des enfants ont un niveau faible de participation à la vie de la collectivité et que 3,7 % un niveau très faible.**

Tableau 4 : Répartition des 6/18 ans selon le niveau de participation à la vie de la collectivité

	%	Nombre
Très faible	3,7	829
Faible	12,1	2.717
Assez bonne	43,4	9.758
Très bonne	40,8	9.191
Ensemble	100,00	22.495

Source : UNICEF France - Consultation 6/18 ans, 2013



2.6 Un indice synthétique d'intégration sociale

Si l'on intègre ces quatre dimensions (famille, école, quartier, participation à la vie de la collectivité) pour avoir un indice global d'intégration sociale, l'indice comprend 28 items et le test de Cronbach donne un excellent résultat puisque le coefficient alpha est alors de 0.84. Nous pensons donc qu'il est possible de se référer de façon fiable dans l'étude à cet indice d'intégration sociale. Il s'agit du meilleur indice que nous avons pu construire.

À partir de cet indice, on peut calculer un score global d'intégration sociale en quatre catégories (voir [infographie](#)) :

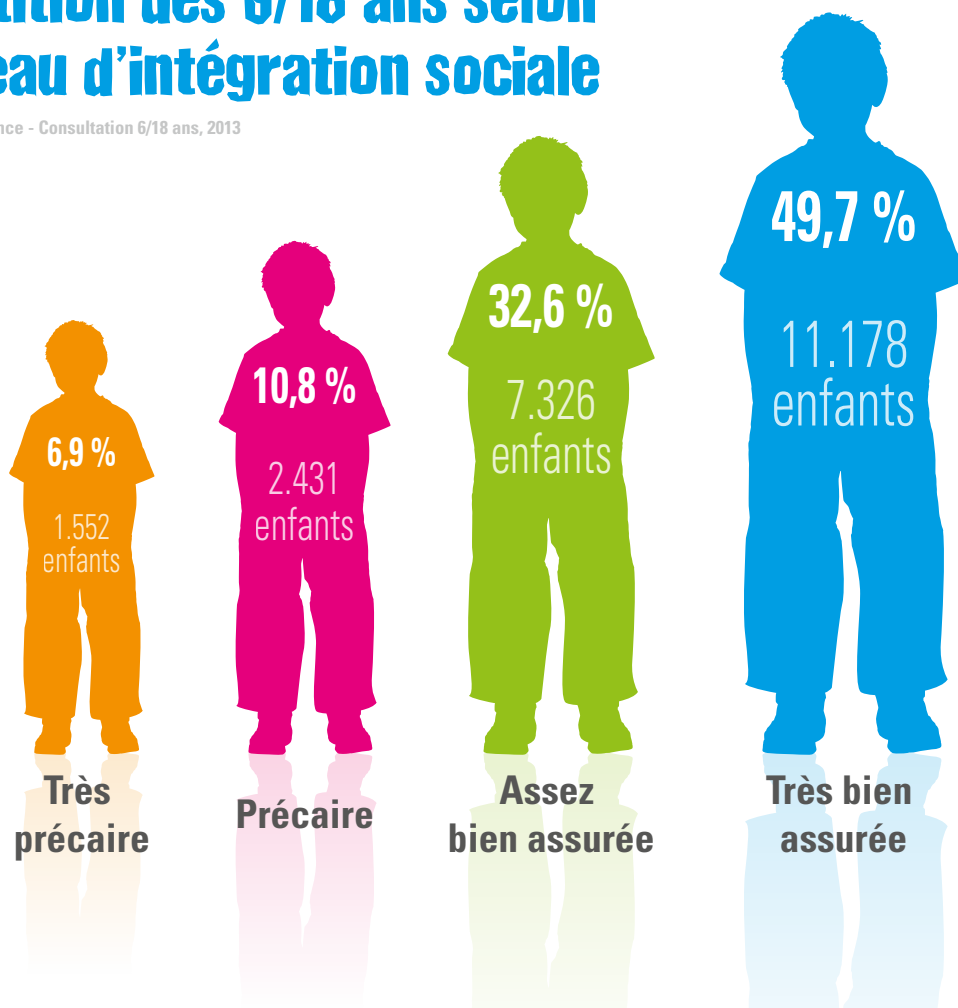
1. Intégration sociale très précaire : au moins 12 critères non vérifiés ;
2. Intégration sociale précaire : de 9 à 11 critères non vérifiés ;

3. Intégration assez bien assurée : De 5 à 8 critères non vérifiés ;
4. Intégration sociale très bien assurée : moins de 5 critères non vérifiés.

Cet indicateur de l'intégration sociale des enfants mérite toute notre attention. D'après le score qu'il permet d'établir, on peut considérer que la moitié environ des enfants connaît une bonne intégration et qu'un autre tiers une assez bonne intégration. Il reste donc près de **18 % des enfants dont la situation peut être jugée préoccupante** (dont 7 % très préoccupante). Nous aurons par la suite la possibilité d'évaluer le cumul des inégalités dont sont victimes les enfants les moins bien intégrés socialement, examinons tout d'abord les variations selon le genre et l'âge.

Répartition des 6/18 ans selon le niveau d'intégration sociale

Source : UNICEF France - Consultation 6/18 ans, 2013



Le **tableau 6** indique clairement que les filles sont globalement mieux intégrées socialement que les garçons : **52 % d'entre elles ont une bonne intégration contre 47,3 % pour les garçons.**

Le **tableau 7** montre que les enfants de 12 à moins de 15 ans sont les mieux intégrés socialement : **55,2 % d'entre eux ont une bonne intégration contre 47,1 % pour les 6 à moins de 12 ans et 51,6 % pour les 15 ans et plus.**

La période de la préadolescence est en effet une période de conquête de l'autonomie et donc de reconnaissance au sein de la famille, mais aussi en dehors. En revanche, la période de l'ado-

lescence proprement dite peut constituer pour certains un recul en termes d'intégration sociale. Les psychologues constatent souvent qu'ils éprouvent un sentiment de solitude alors même qu'ils sont entourés de leurs amis. Leur besoin insatiable de s'affirmer aux yeux de leurs proches, de mesurer en permanence l'ampleur de leur réseau amical aussi bien sur internet qu'à travers leurs relations quotidiennes, leur procure presque inévitablement de fortes frustrations. Pour se mettre en valeur et atténuer la souffrance de leur solitude, ils s'encouragent mutuellement à des prises de risque aussi bien en termes de santé qu'en termes de déviance par rapport aux normes de la société.

Tableau 6 : Niveau d'intégration sociale selon le genre

Niveau d'intégration sociale	garçons	filles
Très précaire	7,6	6,2
Précaire	11,3	10,4
Assez bien assurée	33,8	31,5
Très bien assurée	47,3	51,9
Total	100,0	100,0
Nombre	10.329	12.041

Source : UNICEF France - Consultation 6/18 ans, 2013
Chi2 : pr = 0.000

Tableau 7 : Niveau d'intégration sociale selon l'âge

Niveau d'intégration sociale	6<12 ans	12<15 ans	15 et +
Très précaire	7,4	5,4	7,7
Précaire	11,6	9,2	10,4
Assez bien assurée	33,9	30,2	30,3
Très bien assurée	47,1	55,2	51,6
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre	14.052	5.875	2.560

Source : UNICEF France - Consultation 6/18 ans, 2013
Chi2 : pr = 0.000



3. Intégration sociale, privation et cadre de vie

Les difficultés d'intégration sociale, telles que nous les avons définies, sont-elles corrélées aux privations auxquelles les enfants sont confrontés dans leur vie quotidienne ? Se traduisent-elles également par des problèmes de dégradation du cadre de vie ? Telles sont les deux questions que nous souhaitons traiter dans cette section. Il convient de commencer par définir la mesure de la privation et de la dégradation du cadre de vie.

3.1 Mesurer la privation

Tableau 8 : Répartition des 6/18 ans selon le niveau de privation

	%	Nombre
Extrême privation	5,8	1.319
Grande privation	8,7	1.947
Légère privation	37,4	8.410
Non privation	48,1	10.819
Ensemble	100,00	22.495

Source : UNICEF France - Consultation 6/18 ans, 2013

Cet indice est fondé sur 17 items et reprend, en les complétant, les 14 critères retenus à l'échelon européen⁵ et réutilisés dans le cadre du rapport du Centre de recherche Innocenti⁶ de l'UNICEF. Ces critères, comme ceux que nous avons pris en compte pour mesurer l'intégration sociale, sont relatifs. Ils correspondent à des normes adaptées pour des pays riches et susceptibles d'évoluer selon les transformations des modes de vie :

- j'ai des livres pour lire des histoires ou apprendre des choses adaptées à mon âge;
- il y a un endroit chez moi pour faire mes devoirs dans le calme;
- j'utilise un ordinateur et internet pour savoir ce qui se passe dans mon quartier, ma ville, mon pays, le monde;
- j'ai des vêtements neufs et pas seulement ceux que l'on me prête;
- j'ai deux paires de chaussures qui me vont;
- mes parents peuvent payer les voyages et sorties que je fais à l'école, au collège ou au lycée;
- je participe à des activités avec d'autres enfants en dehors de l'école, du collège, du lycée;
- je fais des sorties (bibliothèque, exposition, concert, spectacle...)

- avec mes parents ou d'autres adultes;
- après l'école, le collège ou le lycée, le mercredi ou le week-end, je pratique un sport chaque semaine;
- après l'école, le collège, le lycée, le mercredi ou le week-end, je pratique chaque semaine une activité de loisirs (musique, peinture, dessin...);
- à la maison, j'ai au moins un jeu ou jouet adapté à mon âge (jeux de société, jeux vidéos, jouets éducatifs);
- à la maison, pour jouer dehors, j'ai un vélo, un skate, une trottinette ou des rollers;
- parfois, j'invite des amis chez moi pour jouer ou pour manger.
- je peux organiser une fête pour mon anniversaire;
- je mange trois repas par jour;
- chaque jour, je mange au moins une fois de la viande ou du poisson;
- chaque jour, je mange des fruits et des légumes frais.

En retenant ces 17 items pour définir l'indice de privation, on obtient un coefficient alpha de Cronbach très satisfaisant : 0.79. Outre le fait qu'il a déjà été adopté à l'échelon européen, cet indice est validé

⁵ Ces critères ont été reformulés pour être adaptés à un questionnement direct des enfants.

⁶ Voir *Mesurer la pauvreté des enfants. Nouveaux tableaux de classement de la pauvreté des enfants dans les pays riches*, UNICEF, Centre de recherche Innocenti, mai 2012.

par les données recueillies dans la consultation 2013 de l'UNICEF France.

À partir de cet indice, on peut calculer un score de privation en 4 catégories (voir **tableau 8**) :

1. Extrême privation : au moins 7 critères non vérifiés c'est-à-dire un score inférieur ou égal à 10 ;
2. Grande privation : entre 5 et 7 critères non vérifiés, c'est-à-dire un score égal à 12 ou 11 ;

3. Légère privation : 2 et 5 critères non vérifiés, c'est-à-dire un score égal à 13, 14 ou 15 ;
4. Non privation : 0 ou 1 critères non vérifiés, c'est-à-dire un score égal à 16 ou 17.

Selon la définition de ce score, on peut donc considérer que **8,7 % des enfants sont dans une situation de grande privation et que 5,8 % connaissent une extrême privation, soit au total 14,5 %.**

3.2 Mesurer la qualité du cadre de vie

Cet indice fait référence au bien-être dans une acception large incluant aussi bien le cadre de vie au sein du domicile familial, dans le quartier ou la ville de résidence, à l'école.

- dans mon quartier, il y a des endroits pour jouer, faire du sport et des activités culturelles ;
- dans mon quartier, ma ville, il y a des animations pour les enfants et les jeunes ;
- dans mon quartier, ma ville, les élus du Conseil municipal pensent aux enfants et aux jeunes quand ils décident et créent des projets ;
- il y a un endroit chez moi où je peux faire mes devoirs dans le calme ;
- j'ai une chambre pour moi tout seul ;
- à la maison, il y a assez de place pour toute la famille ;
- il fait assez chaud chez moi l'hiver ;
- dans mon quartier, ma ville, je peux facilement retrouver des amis pour jouer ou discuter ;
- je me sens bien à l'école, au collège ou au lycée ;
- il y a des espaces verts dans mon quartier, ma ville ;
- il y a des aires de jeux près de chez moi ;
- j'ai du temps pour jouer, me reposer et m'amuser avec des amis.

- mon quartier est propre ;
- si je tombe ou je me blesse, je peux aller en urgence me faire soigner ;
- il y a un hôpital proche de chez moi ;
- je vais régulièrement chez le dentiste.

En retenant ces 16 items pour définir l'indice de bien-être, on obtient un coefficient alpha de Cronbach satisfaisant : 0.71.

À partir de cet indice, on peut calculer un score de qualité du cadre de vie en quatre catégories (voir **tableau 9**) :

1. Très précaire : au moins 6 critères non vérifiés ;
2. Précaire : de 4 à 5 critères non vérifiés ;
3. Bon : de 2 à 3 critères non vérifiés ;
4. Excellent : tous les critères vérifiés ou au moins 1 critère seulement non vérifié.

Selon la définition de ce score, on peut donc considérer que **13,1 % des enfants évoluent dans un cadre de vie précaire et 6,3 % dans un cadre de vie très précaire.**

Tableau 9 : Répartition des 6/18 ans selon le niveau de qualité du cadre de vie

	%	Nombre
Très précaire	6,3	1.414
Précaire	13,1	2.948
Bon	31,2	7.015
Excellent	49,4	11.118
Ensemble	100,00	22.495

Source : UNICEF France - Consultation 6/18 ans, 2013

3.3 Les enfants les plus démunis sont aussi les moins intégrés socialement

Nous avons examiné ci-dessus les dimensions de la protection et de la reconnaissance dans la constitution des liens sociaux et donc dans l'analyse de l'intégration. Reprenons ces deux dimensions.

Le **tableau 10** examine successivement la relation entre le sentiment d'être en sécurité chez soi, dans son quartier, dans son établissement scolaire et le niveau de privation.

Tableau 10 : Sentiment d'être en sécurité selon le niveau de privation

	Proportion de réponses « oui, vraiment »		
	Chez moi	Dans mon quartier, ma ville	Dans mon école, mon collège, mon lycée
Extrême privation	62,7	38,8	33,8
Grande privation	73,5	40,9	53,2
Privation	81,3	45,4	60,4
Non privation	88,0	54,0	68,4
Ensemble	82,6	48,6	61,4

Source : UNICEF France - Consultation 6/18 ans, 2013
Chi2 : pr = 0.000

Sécurité et privation

Il existe, on le voit, une très forte corrélation entre le fait de vivre dans la privation et le sentiment de sécurité. Plus l'enfant vit dans des conditions de dénuement, plus il ressent le sentiment d'être en insécurité, aussi bien chez lui, dans son quartier ou sa ville ou encore à l'école. Les écarts entre les enfants démunis et les enfants qui ne le sont pas sont considérables. **62,7 % des enfants qui vivent dans l'extrême privation se sentent vraiment en sécurité chez eux, contre 88 % pour les enfants qui ne connaissent pas la privation.** On dit souvent que le domicile est le lieu ultime de protection des personnes pauvres face aux difficultés qu'elles rencontrent dans la vie sociale, mais les résultats de la consulta-

tion montrent ici que les enfants démunis se sentent nettement moins protégés dans le cadre familial que les autres enfants et qu'il existe même une graduation presque parfaite selon le niveau de privation. Il en est de même en ce qui concerne le sentiment d'être en sécurité à l'extérieur de chez soi. **38,8 % seulement des enfants qui vivent dans l'extrême privation se sentent en sécurité dans leur quartier ou dans leur ville contre 54 % pour les enfants les plus favorisés.** Il faut mettre ce résultat en relation avec le climat d'insécurité qui règne dans de nombreux quartiers populaires et qui conduit, au moins partiellement, au processus de séparatisme social que l'on connaît dans le tissu urbain. L'école est également un lieu où les enfants ne sont pas en situation d'égalité par rapport au sentiment de sécurité. **33,8 % seulement des enfants les plus démunis se sentent en sécurité à l'école alors qu'ils sont 68,4 % à éprouver ce sentiment parmi les enfants qui ne connaissent pas la privation.** Si l'on considère que la réussite scolaire dépend fortement du bien-être de l'enfant à l'école, force est de constater que les disparités dans ce domaine sont importantes et qu'elles devraient conduire à s'interroger sur les conditions réelles d'acquisition du savoir et des connaissances en partant des expériences vécues des élèves.

Reconnaissance et privation

Si la protection est inégale, la reconnaissance l'est aussi. Le **tableau 11** examine successivement la relation entre le fait de se sentir respecté chez soi, dans

son quartier ou sa ville et dans son établissement scolaire et le niveau de privation. La reconnaissance de l'enfant chez lui peut se mesurer par le droit qui lui est accordé d'avoir des secrets et une vie privée. Il est frappant de constater que ce droit est loin de concerner tous les enfants : **parmi ceux qui vivent dans l'extrême dénuement 54,9 % ont répondu « oui vraiment » à cette question contre 82,4 % parmi ceux qui ne connaissent pas la privation.** Le respect de l'autonomie de l'enfant augmente graduellement en fonction de l'éloignement de la situation de dénuement. Une inégalité similaire peut être observée si l'on prend en compte le respect des droits de l'enfant dans son quartier ou sa ville de résidence. Parmi les plus démunis, **38,6 % seulement considèrent que l'on respecte vraiment leurs droits dans le lieu où ils habitent, contre 58,4 % parmi ceux qui sont situés à l'autre extrémité de l'échelle de**

Tableau 11 : Sentiment d'être reconnu et respecté selon le niveau de privation

	Proportion de réponses « oui, vraiment » aux questions :		
	« j'ai le droit à une vie privée ou à des secrets »	« on respecte mes droits dans mon quartier, ma ville »	« à l'école, au collège ou au lycée, les adultes me respectent quels que soient ma couleur de peau, ma religion, ma culture ou mon physique »
Extrême privation	54,9	38,6	55,6
Grande privation	63,6	43,0	64,8
Privation	72,9	49,7	71,4
Non privation	82,4	58,4	78,3
Ensemble	75,4	52,5	73,1

Source : UNICEF France - Consultation 6/18 ans, 2013
Chi2 : pr = 0.000

la privation. Un tel décalage existe encore à l'école : **55,6 % des plus démunis déclarent être vraiment respectés par les adultes de leur établissement scolaire quels que soient la couleur de leur peau, leur religion, leur culture ou leur physique, alors que la proportion correspondante est de 78,3 % parmi les enfants qui ne vivent pas dans la privation.**



Il existe par conséquent un lien fort entre le niveau de privation et le sentiment de protection et de reconnaissance qui conditionnent l'intégration sociale. Il est frappant de constater que, quel que soit l'indicateur pris en compte, la proportion d'enfants qui se sentent protégés et reconnus augmente graduellement selon que l'on s'éloigne de la situation de privation extrême. **Ce résultat est important, il permet de confirmer que les inégalités des conditions d'existence dans l'enfance ont des effets en termes d'intégration sociale. Il s'agit d'un puissant facteur de reproduction des inégalités, ce que confirme le tableau 12.**

Intégration sociale et privation

Il existe en effet, comme on pouvait s'y attendre, une très forte corrélation entre le niveau de privation et le niveau d'intégration sociale. Parmi les enfants dont l'intégration sociale est très faible **42,1 % connaissent une extrême privation et parmi les enfants dont l'intégration est très bien assurée, près de 74 % (trois sur quatre) ne connaissent pas la privation.** Tout se passe comme si les instruments de la socialisation, loin de corriger les inégalités socio-économiques entre les enfants, ne faisaient en réalité que les renforcer. Les liens sociaux qui rattachent les enfants à leur famille, à leur quartier, à leur école et à la collectivité sont donc eux aussi source de profondes inégalités.

* **Tableau 12 : intégration sociale selon le niveau de privation**

Niveau de privation (17 items)	Niveau global d'intégration sociale (28 items)			
	Intégration très précaire	Intégration précaire	Intégration assez bien assurée	Intégration très bien assurée
Extrême privation	42,1	16,1	3,5	0,0
Grande privation	24,5	24,7	11,9	0,8
Privation	27,9	45,8	55,2	25,3
Non privation	5,5	13,4	29,4	73,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : UNICEF France - Consultation 6/18 ans, 2013
Chi2 : pr = 0.000

Intégration sociale et cadre de vie

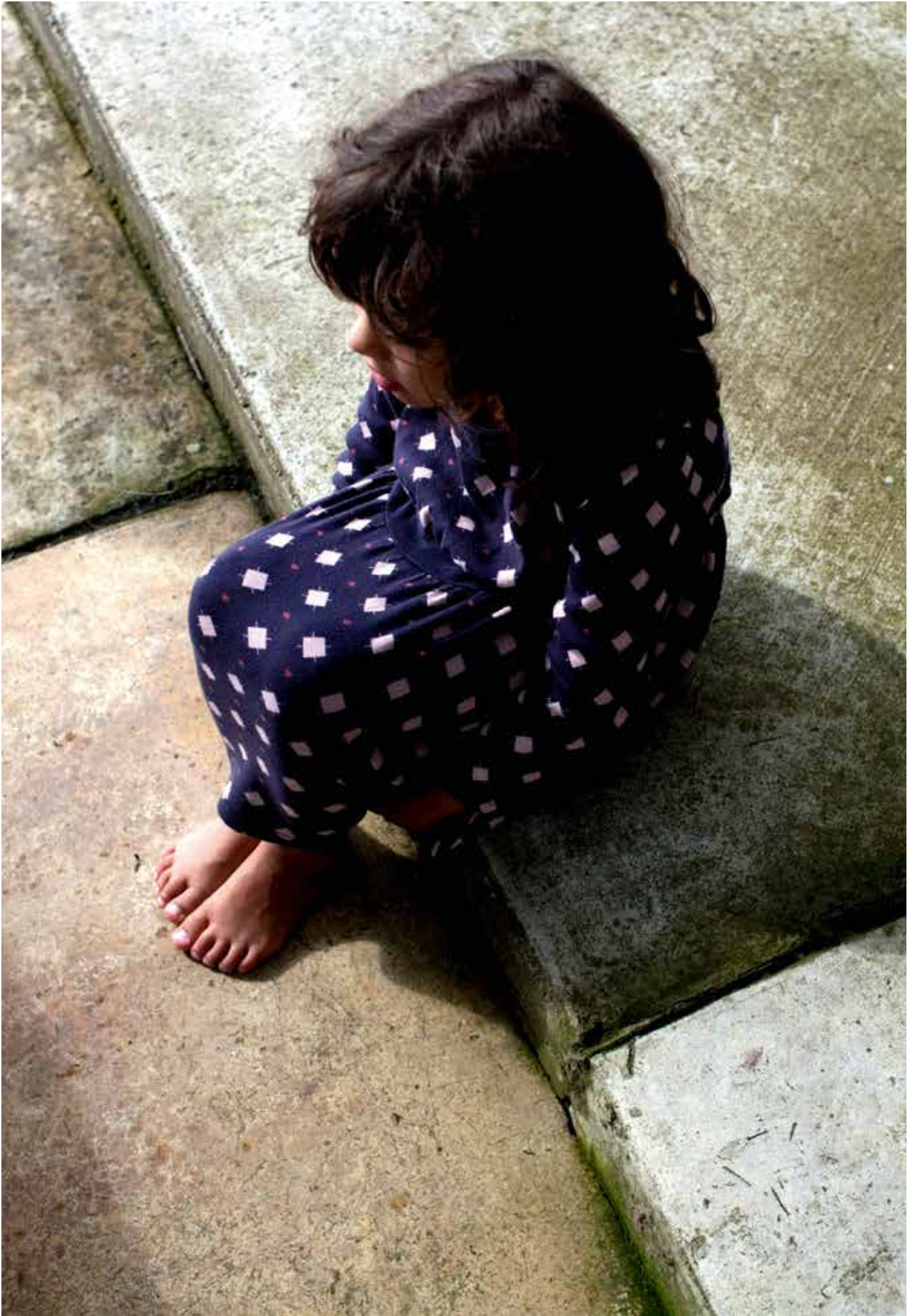
Un phénomène social similaire est observable si l'on croise le niveau de qualité du niveau de vie et le niveau d'intégration sociale (voir **tableau 13**). Les enfants dont le niveau d'intégration sociale est très précaire sont à près de **42 % à vivre dans un cadre de vie très dégradé et ceux dont l'intégration est très bien assurée sont à près de 72 % à vivre dans un cadre de vie excellent.** La force des liens sociaux est par conséquent liée à la qualité de l'environnement dans lequel grandit l'enfant.

* **Tableau 13 : intégration sociale selon le niveau de qualité du cadre de vie**

Niveau de qualité du cadre de vie	Niveau d'intégration sociale			
	Intégration très précaire	Intégration précaire	Intégration assez bien assurée	Intégration très bien assurée
Très précaire	41,6	15,3	4,6	0,4
Précaire	33,1	30,8	17,1	3,9
Bon	21,2	39,3	41,9	23,8
Excellent	4,1	14,6	36,4	71,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : UNICEF France - Consultation 6/18 ans, 2013
Chi2 : pr = 0.000

* Ce tableau se lit verticalement de gauche à droite



4. Intégration sociale, santé et accès aux soins

Les inégalités d'accès à la santé et aux soins ont souvent été examinées au sein de la population adulte en fonction de la catégorie socioprofessionnelle. Si l'on se réfère à l'espérance de vie, l'inégalité est frappante puisqu'il existe neuf années d'écart entre les cadres supérieurs et les ouvriers non qualifiés. Plusieurs facteurs expliquent ce décalage : les conditions de vie, de travail, les pratiques alimentaires, les facteurs environnementaux. Les inégalités d'accès à la santé et aux soins ne concernent toutefois pas que les adultes. Elles sont déjà fortes entre les enfants.

4.1 Mesurer l'accès à la santé et aux soins

Tableau 14 : Répartition des 6/18 ans selon l'accès à la santé et aux soins

	%	Nombre
Très faible	6,3	1.415
Faible	7,6	1.705
Assez bonne	45,1	10.159
Très bonne	41,0	9.216
Ensemble	100,00	22.495

Source : UNICEF France - Consultation 6/18 ans, 2013

Cet indice exprime la perception de conformité aux normes de santé et d'accès aux soins que l'enfant et le jeune peut ressentir dans son quotidien. Il regroupe 9 items :

- je mange trois repas par jour ;
- chaque jour, je mange au moins une fois de la viande ou du poisson ;
- chaque jour, je mange des fruits et des légumes frais ;
- dans mon quartier, ma ville, mes parents peuvent m'emmener chez un médecin si je suis malade ;
- si je tombe ou si je me blesse, je peux aller en urgence me faire soigner ;
- il y a un hôpital proche de chez moi ;
- il y a une infirmière dans mon école, mon collège ou mon lycée ;
- dans mon carnet de vaccination, je sais que tous mes vaccins ont été faits ;
- je vais régulièrement chez le dentiste ;

En retenant ces 9 items, on obtient un coefficient alpha de Cronbach de 0.68.

À partir de cet indice, on peut calculer un score d'accès à la santé et aux soins en quatre catégories (voir [tableau 14](#)) :

1. Très faible accès : au moins 6 critères non vérifiés ;
2. Faible accès : de 4 à 5 critères non vérifiés ;
3. Assez fort accès : de 2 à 3 critères non vérifiés ;
4. Fort accès : tous les critères vérifiés ou au moins 1 critère seulement non vérifié.

Selon la définition de ce score, on peut donc considérer que **6,3 % des enfants ont un très faible accès à la santé et aux soins et que 7,6 % en ont un accès faible, soit au total 13,6 % dont on peut dire qu'ils sont confrontés à un risque potentiel de dégradation de leur santé.**

4.2 La santé, un indice d'intégration sociale

Il existe, comme on pouvait s'y attendre une très forte corrélation

entre le niveau d'intégration sociale et le niveau d'accès à la santé et

aux soins (voir **tableau 15**). Les enfants les moins intégrés socialement sont aussi ceux qui risquent le plus d'être privés des soins dont ils peuvent avoir besoin. Parmi les enfants dont l'intégration est très précaire, **près d'un quart ont un très faible accès, et 15 % un faible accès, à la santé et aux soins, soit au total près de 40 % dont on peut dire que la situation sanitaire est inquiétante**. En revanche, parmi ceux dont l'intégration est très bien assurée, **près de 52 % ont un fort accès à la santé et aux soins et près 42 % ont un assez fort accès à la santé et aux soins, soit au total 94 % dont on peut dire que la santé et les soins sont globalement garantis**.

Une interaction indéniable

Cette forte corrélation entre l'intégration sociale et la santé n'indique pas le sens de la causalité entre ces deux dimensions. Il est difficile de dire si c'est la dégradation des

Tableau 15 : intégration sociale selon le niveau d'accès à la santé et aux soins

Niveau d'accès à la santé et aux soins	Niveau d'intégration sociale			
	Intégration très précaire	Intégration précaire	Intégration assez bien assurée	Intégration très bien assurée
Très faible	23,7	12,4	6,7	2,2
Faible	14,9	13,1	9,1	4,3
Assez fort	37,3	47,3	51,4	41,7
Fort	24,1	27,2	32,8	51,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : UNICEF France-Consultation 6/18 ans, 2013
Chi2 : pr = 0.000

conditions sanitaires qui entraîne une faible intégration sociale ou si c'est, au contraire, la précarité des conditions de l'intégration sociale qui fragilise l'accès à la santé et aux soins, mais la force de la corrélation autorise déjà une recherche conjointe de solutions qui articulent fortement le niveau social et le niveau sanitaire tant on vérifie encore une fois à quel point ils interagissent.



5. Niveau de privation et confiance dans l'entourage

La confiance est une notion de plus en plus interrogée tant semble progresser dans notre société le sentiment de défiance, notamment à l'égard des grandes institutions dont certains considèrent quelles sont en déclin. Pour les enfants, la confiance - ou la défiance - ne se pose peut-être pas exactement dans les mêmes termes que pour les adultes, mais mérite toutefois d'être prise en compte et évaluée en fonction du niveau de privation.

5.1 Mesurer la confiance dans l'entourage⁷

Tableau 16 : Répartition des 6/18 ans selon le niveau de confiance dans l'entourage

	%	Nombre
Très faible	4,6	1.046
Faible	9,0	2.019
Assez forte	24,5	5.506
Forte	61,9	13.924
Ensemble	100,00	22.495

Source : UNICEF France - Consultation 6/18 ans, 2013

Cet indice renvoie à la notion de respect, mais aussi aux dimensions de protection et de reconnaissance dont certaines ont déjà été prises en compte dans la construction de l'indice d'intégration sociale. Néanmoins, il peut offrir une perspective analytique supplémentaire.

Il regroupe 13 items :

- on respecte mes droits dans mon pays;
- dans mon quartier, ma ville, les adultes me respectent quelle que soient ma couleur, ma religion, ma culture, mon physique;
- dans mon quartier, ma ville, les autres enfants et jeunes me respectent quels que soient ma couleur de peau, ma religion, ma culture ou mon physique;
- à l'école, au collège ou au lycée, les autres enfants et jeunes me respectent quels que soient ma couleur de peau, ma religion, ma culture ou mon physique;
- à l'école, au collège ou au lycée, les adultes me respectent quels que soient ma couleur de peau, ma religion, ma culture ou mon physique;
- à l'école, au collège ou au lycée, les autres enfants et jeunes me

respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire;

- à l'école, au collège ou au lycée, les adultes me respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire;
- Si quelqu'un me fait du mal, je sais vers qui aller pour trouver de l'aide dans mon quartier, ma ville;
- dans mon quartier, ma ville, quelqu'un viendrait à mon secours en cas de danger;
- si on me fait du mal, il y a des adultes en dehors de ma famille avec lesquels je pourrais parler librement;
- dans mon quartier, ma ville, je peux facilement retrouver des amis pour jouer ou discuter;
- à l'école, au collège ou au lycée, on peut m'aider si je suis en difficultés pour faire mes devoirs;
- à l'école, au collège ou au lycée, il y a un adulte que j'apprécie et à qui je peux confier mes ressentis et raconter mes problèmes.

En retenant ces 13 items pour définir l'indice de confiance dans l'entourage, on obtient un coefficient alpha de Cronbach satisfaisant : 0.74.

À partir de cet indice, on peut calculer un score de qualité du cadre

⁷ On entend ici par entourage l'environnement proche de l'enfant en dehors de son cadre familial.

de vie en quatre catégories (voir [tableau 16](#)) :

1. Très faible confiance dans l'entourage : au moins 6 critères non vérifiés
2. Faible confiance dans l'entourage : de 4 à 5 critères non vérifiés
3. Assez forte confiance dans l'entourage : de 2 à 3 critères non vérifiés

4. Forte confiance dans l'entourage : tous les critères vérifiés ou au moins 1 critère seulement non vérifié

Selon la définition de ce score, on peut donc considérer que **4,6 % des enfants font très peu confiance à leur entourage et 9 % peu confiance, soit au total 13,6 %.**



5.2 Plus les enfants sont pauvres, moins ils ont confiance dans leur entourage

Parmi les enfants dont le niveau global de confiance dans leur entourage est très faible, **31 %** font

l'expérience d'une extrême privation et près de 18 % d'une grande privation (voir **tableau 17**). En revanche, parmi les enfants dont le niveau de confiance est fort, **près de 60 % ne connaissent pas la privation**. Plus la privation est forte, plus les jeunes éprouvent des difficultés à éprouver un sentiment de confiance dans leur entourage. La pauvreté des conditions de vie s'accompagne d'une inégalité supplémentaire, celle de se sentir en insécurité par rapport à son entourage.

Tableau 17 : Confiance dans l'entourage selon le niveau de privation

Niveau de privation	Niveau global de confiance dans l'entourage			
	Confiance très faible	Confiance faible	Confiance assez forte	Confiance forte
Extrême privation	31,0	12,5	7,5	2,3
Grande privation	17,9	16,8	12,4	5,3
Privation	35,3	44,3	44,6	33,7
Non privation	15,8	26,4	35,5	58,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : UNICEF France - Consultation 6/18 ans, 2013
Chi2 : pr = 0.000



6. Une analyse du cumul des inégalités

Pour analyser globalement les corrélations entre les indices que nous avons élaborés, nous pouvons effectuer une analyse factorielle de correspondances multiples (voir infographie p.35 et graphique p.44). Les variables actives sont : 1) le niveau d'intégration familiale; 2) le niveau d'intégration dans le quartier; 3) le niveau d'intégration à l'école; 4) le niveau participation à la vie de la collectivité; 5) le niveau de qualité du cadre de vie; 6) le niveau de confiance dans l'entourage; 7) le niveau de santé et d'accès aux soins; 8) le niveau de privation. Les variables illustratives sont le sexe et l'âge. En procédant ainsi, il apparaît clairement que les indices sont très corrélés entre eux et qu'il est donc possible de vérifier la thèse du cumul des inégalités. Sur le plan factoriel, se dégage quatre ensembles distincts.

6.1 L'intégration très bien assurée

Le pôle de couleur bleue peut être qualifié d'intégration très bien assurée : il correspond aux situations les plus favorables de l'ensemble des indices. Il est frappant de constater que l'ensemble des quatre points culminants des quatre dimensions de l'intégration sociale que nous avons examinées dans ce rapport sont situés à proximité l'un de l'autre sur le graphique : « très bonne intégration familiale », « très bonne intégration dans le quartier », « très bonne intégration scolaire » et « très bonne participation à la

vie de la collectivité ». Dans le même espace, nous trouvons également « non privation », « cadre de vie excellent », « fort accès aux soins » et « forte confiance dans l'entourage ». On peut estimer que **50 % des enfants qui ont participé à la consultation sont proches de cette situation très favorable sur tous les plans. Il est facile d'en conclure qu'il s'agit de la population des 6/18 ans qui dispose de toutes les chances de réussite aussi bien à l'école que dans leur vie future d'adulte.**

6.2 L'intégration assez bien assurée

Le pôle de couleur verte peut être qualifié d'intégration assez bien assurée : il correspond aux situations intermédiaires de tous les indices qualifiées de « assez bonne » : « assez bonne intégration familiale », « assez bonne intégration dans le quartier »,

« assez bonne intégration à l'école », assez bonne participation à la vie de la collectivité ». À ces quatre points intermédiaires de l'intégration sociale sont associés des positions également intermédiaires relatives à la privation (légère), à la santé (assez fort

accès), au cadre de vie (bon), à la confiance dans l'entourage (assez forte). Le cumul de ces situations intermédiaires ne remet pas en question la garantie d'intégration sociale, mais leur caractère répétitif est déjà le signe d'une inégalité par rapport aux enfants proches

de l'intégration très bien assurée. Cette inégalité peut être source de frustration et déboucher à la longue sur certaines formes de fragilité. On peut estimer à **33 %**, soit environ un tiers, la proportion des enfants proches de l'intégration assez bien assurée.

6.3 L'intégration précaire

Le pôle de couleur rose peut être qualifié d'intégration précaire : il correspond aux modalités « faible » de tous les indices. Ce pôle marque un net décrochage par rapport au pôle précédent. Une fois encore le caractère répétitif frappe l'attention. On peut y lire les mentions « faible intégration familiale », « faible intégration dans le quartier », « faible intégration à l'école », « faible participation à la vie de la collectivité », mais aussi, comme on pouvait s'y attendre, « grande

privation », « cadre de vie précaire », « grande privation » et « faible confiance dans l'entourage ». Le cumul de ces situations défavorables ne signifie pas obligatoirement l'échec total et définitif de l'intégration pour les enfants concernés, mais compromet sérieusement leurs chances de participation stabilisée à la vie économique, sociale et politique à l'âge adulte. On peut estimer à **10 % la proportion des enfants proches de l'intégration précaire.**

6.4 L'intégration très précaire

Le pôle de couleur orange peut être qualifié d'intégration très précaire : il correspond aux modalités « très faible » de trois indices d'intégration : « très faible intégration dans le quartier », « très faible intégration à l'école », « très faible participation à la vie de la collectivité⁸ ». Remarquons également à proximité de ces trois positions, les modalités « cadre de vie très précaire », « extrême privation », « très faible confiance dans l'en-

tourage » et « très faible accès aux soins ». Il s'agit d'une situation globale extrêmement défavorisée dans laquelle les enfants ont un risque élevé de connaître des carences importantes en termes de protection et de reconnaissance, lesquelles peuvent se traduire par des formes de disqualification sociale à l'âge adulte. On peut estimer à **7 % la proportion des enfants proches de l'intégration très précaire.**

⁸ Rappelons que la modalité « très faible intégration familiale » n'a pas été créée. La modalité « faible intégration familiale » est située d'ailleurs à la frontière entre le pôle de l'intégration précaire et celui de l'intégration très précaire.

Répartition des 6/18 ans selon le niveau d'intégration sociale et de bien être

L'analyse du cumul des inégalités



- Très bonne intégration familiale
- Cadre de vie excellent
- Forte confiance dans l'entourage
- Fort accès aux soins
- Non privation
- Forte participation à la collectivité
- Très bonne intégration dans le quartier
- Très bonne intégration scolaire

- Assez forte confiance dans l'entourage
- Assez bonne intégration à l'école
- Légère privation
- Assez bonne intégration dans le quartier
- Assez bonne intégration familiale
- Bon cadre de vie
- Assez fort accès aux soins
- Assez forte participation à la collectivité



- Faible accès aux soins
- Cadre de vie précaire
- Grande privation
- Faible intégration dans le quartier
- Faible confiance dans l'entourage
- Faible participation à la collectivité
- Faible intégration familiale
- Faible intégration à l'école



- Cadre de vie très précaire
- Extrême privation
- Très faible participation à la collectivité
- Très faible intégration dans le quartier
- Très faible intégration à l'école
- Très faible confiance dans l'entourage
- Très faible accès aux soins





Une politique globale pour limiter les inégalités

Intitulée « Droits de l'enfant », cette première consultation nationale débouche sur le constat de fortes inégalités. La question des droits de l'enfant est essentielle pour appréhender l'intégration sociale puisque celle-ci implique, nous l'avons vu, d'examiner toutes les dimensions de la protection et de reconnaissance en considérant quatre types de liens sociaux : *le lien de filiation*, abordé au moins indirectement à travers l'intégration de l'enfant dans sa famille ; *le lien de participation* élective étudié sous l'angle de l'intégration dans le quartier ou la ville, qui correspond au premier cercle de la sociabilité affinitaire de l'enfant en dehors de sa famille ; le lien de participation organique dont on peut dire qu'il se constitue chez les enfants dans le cadre de l'intégration scolaire et enfin *le lien de citoyenneté* dont la participation à la vie de la collectivité est un élément central.

Les constats que nous avons pu faire dans ce document sont liés en grande partie à la qualité des questions abordées dans cette consultation. Ces dernières ont été appréciées par les répondants car elles étaient en adéquation avec leurs expériences vécues. Formulées en termes simples et compréhensibles, elles abordaient les dimensions de leur univers quotidien en mettant l'accent sur l'ensemble des petites difficultés qu'ils peuvent rencontrer et dont on parle rarement ouvertement.

Les enfants cumulent les inégalités

L'intérêt a été aussi de ne pas se limiter à des questions de bien-être socio-économique, mais d'ouvrir le champ de l'interrogation à tout ce qui concourt à la place de l'enfant dans les lieux qu'il fréquente : son domicile, son quartier, sa ville, la collectivité en général. Interroger l'intégration sociale des enfants revient en quelque sorte à considérer la place de l'enfant dans la Cité.

Un des premiers résultats importants de l'analyse a été de vérifier que les différentes dimensions de l'intégration sociale des enfants sont en réalité fortement corrélées entre elles, si bien qu'un indicateur synthétique

a pu être validé statistiquement. Ce constat a une conséquence directe que nous avons pu vérifier tout au long de ce document : les enfants les mieux intégrés dans une dimension ont une forte probabilité de l'être aussi dans les autres et, inversement, les enfants les moins bien intégrés le sont de façon quasi-systématique dans toutes les dimensions.

Par ailleurs, nous avons pu vérifier qu'il existe aussi une très forte corrélation entre le niveau d'intégration sociale et des indicateurs de conditions d'existence, comme le niveau de privation, la qualité du cadre de vie et l'accès à la santé et aux soins. Enfin, le niveau de privation est également corrélé au sentiment de confiance dans l'entourage.



17 % des enfants en situation de profond malaise social

Cette analyse nous conduit à confirmer que l'intégration sociale des enfants, loin d'être homogène, est fortement stratifiée. Tout se passe comme si les enfants étaient placés sur quatre paliers différents, chacun d'entre eux correspondant à un niveau distinct en termes de bien-être, de protection et de reconnaissance, mais aussi en termes de garantie face à l'avenir. Les proportions auxquelles nous parvenons donnent un ordre d'idée. Selon nos estimations, les enfants proches du palier de l'intégration très bien assurée représentent environ la moitié des répondants, ceux qui sont proches de l'intégration assez bien assurée environ un tiers, soit, au total 83 %. Les autres répondants se partagent entre le palier de l'intégration précaire (10 %) et celui de l'intégration très précaire (7 %).

Ces résultats n'autorisent pas à conclure que les jeux sont faits dès l'enfance ou, autrement dit, que les différenciations sociales à l'âge adulte sont le décalque de ce qu'elles sont déjà dans l'enfance et l'adolescence. Force toutefois est de constater qu'il existe un risque élevé de reproduction sociale et qu'une frange non négligeable d'enfants (7 %) sont déjà pris dans un processus bien avancé de disqualification sociale.

Agir avec et pour tous les enfants

Nous aurions toutefois tort de penser qu'il suffirait d'intervenir auprès de cette dernière pour résoudre les problèmes de l'intégration sociale des enfants. Cette frange cumule de nombreuses difficultés et nécessite bien évidemment une attention toute particulière des pouvoirs publics, mais l'expérience a maintes fois montré que seule une politique globale et ambitieuse de prévention des risques, ici appliquée à l'ensemble des enfants, est susceptible d'endiguer de façon efficace le processus de disqualification sociale. C'était aussi le sens de cette consultation. Il s'agissait de poser la question du respect du droit des enfants, non pas en ciblant a priori ceux qui risqueraient d'en être dépourvus, mais en s'adressant de façon parfaitement démocratique et citoyenne à tous.

Réveillons-nous !

par Catherine Dolto

" L'enfant est pour l'humanité un espoir et une promesse"

Maria Montessori

Il est toujours passionnant pour un thérapeute qui ne se penche que sur des cas individuels d'avoir accès à une photo de groupe qui donne une image de l'ici et maintenant dans toute son ampleur. Cela permet de mettre en perspective les tourments qui assaillent ceux et celles qu'il prend en charge au quotidien. Cette consultation de l'UNICEF France présente le grand intérêt de donner un cadre, de replacer chacun dans une vaste collectivité et de nourrir la réflexion. Dans un premier temps, je me suis étonnée de la

grande proportion d'enfants qui se sentent bien dans leur famille, dans leur école, dans leur ville, dans leur quartier. Ce fut pour moi une surprise car les enfants qui viennent me voir pour que je les aide à vivre la situation qui est la leur et dont ils souffrent, n'ont pas cette vision, assez positive, de leur environnement. D'un certain point de vue, cette étude est réjouissante car elle montre que, dans notre pays, une majorité d'enfants sont plutôt contents de la manière dont la société les traite.

À la marge ils naissent, à la marge ils resteront

Mais d'un autre point de vue, elle est attristante car elle vient confirmer ce dont nous avons tous l'intuition, à savoir qu'il y a une spirale négative dans laquelle sont entraînés les enfants et les familles défavorisés. Notre société riche, se voulant égalitaire et fraternelle, laisse de côté un grand nombre de nos concitoyens. Je dis qu'elle laisse de côté parce que c'est vraiment le sentiment que donne la lecture de cette étude. Comme si une certaine fatalité, qui ne prend sa force que grâce à l'acceptation tacite de tous, convoquait certains enfants, à travers leur situation familiale, à une place où leur intelligence, leur créativité, leurs capacités, leur désir d'apprendre, de s'intégrer, de s'inventer une vie à la hauteur de leurs espoirs et de leurs ambitions, tout cela ne compterait pas. À la marge ils naissent, à la marge ils resteront. Et s'ils n'ont pas la force de s'y tenir, avec le courage quotidien que cela demande, dans la marginalisation ils tomberont. Dans ce fossé où tombent les plus sensibles, les plus fragiles, qui sont parfois les plus intelligents aussi. De ce fossé-là, on ne remonte pas

dans le flux de ceux qui sont intégrés, qui peuvent croire en leurs forces et en leurs capacités de progresser et de s'en sortir. On y est laissé à part. Pour toujours. Comme on tolère un certain volant de chômeurs, on tolère un volant d'enfants détruits, laissés en friche.

Quand on est persuadé, comme moi, que tout nouveau-né porte en lui beaucoup plus de possibles qu'on ne lui en prête et que **chacun** à un potentiel, pourvu qu'on s'intéresse à lui, tel qu'il est, cette lecture est un constat douloureux. Comment accepter qu'une société évoluée, capable d'autocritique et d'évaluation fasse implicitement ce choix ? Et pour des enfants qui naissent sous ses yeux, au milieu des autres et pas à l'autre bout du monde ! Le tiers-monde est partout, autour de nous. Comment est-il possible que nous ne mettions pas en œuvre tous nos moyens pour que chaque futur citoyen soit traité comme un possible trésor ? Ou tout au moins trouve sa juste place au monde (rien que sa place, mais toute sa place).

L'intelligence, ça s'allume et ça s'éteint

Les enfants sont notre avenir, on oublie trop souvent que ce seront eux qui seront en charge de nos vieux jours, aux commandes des maisons de retraites et des hôpitaux. Nous, le groupe des adultes, continuons à traiter les enfants comme quantité négligeable chaque fois que, délibérément, nous acceptons que

dans une société comme la nôtre il ne soit pas offert à chaque enfant la possibilité de devenir l'homme ou la femme qu'il porte en lui. Nous acceptons qu'on lui dénie la liberté de penser, de réfléchir, de se former et d'apporter ainsi sa pierre à la construction de la société dans laquelle il est venu au monde. Il ne



s'agit pas de croire à une société totalement égalitaire, l'histoire nous en a montré l'aspect mythique. Mais il s'agit de se poser calmement et clairement la

question de l'offre de développement que nous faisons aux nouveaux arrivants. La spirale du malheur, dans laquelle les entraîne le sentiment d'impuissance de leurs parents face à une société trop fermée, trop dure, apparaît très clairement à travers cette étude. Des parents insécurs ne peuvent donner un sentiment de sécurité. Je ne parle pas ici de sécurité matérielle, mais affective, celle qui s'installe quand on se sent reconnu comme bon, valable tel qu'on est. Celle qui ne peut survenir quand on se sent humilié soi-même ou à travers sa descendance. La maison, la famille, animées par des adultes inquiets, angoissés ou découragés, ne peut pas jouer son rôle d'abri protecteur et rassurant. Partir à l'école le cœur gros de l'angoisse des adultes tutélaires n'ouvre pas l'esprit et ne prépare pas à l'apprentissage. L'intelligence ça s'allume ou ça s'éteint, tout est affaire de contexte.

La sécurité affective donne le droit de se sentir libre

Il y a une vingtaine d'années, une étude faite sur les enfants arrivant aux urgences après un traumatisme physique, accidentel, avait montré une corrélation significative entre la maltraitance subie et celle qu'on s'inflige à soi-même. Les humains ne sont pas divisibles, le corps d'un côté, l'esprit de l'autre. Ils ont une unité dans laquelle l'affectif, le psychisme et le physique sont inséparables. On oublie trop souvent en effet que l'acquisition des connaissances a pour arrière-fond la vie affective. Le cœur lourd et l'esprit ouvert, le découragement et l'appétit d'apprendre ne font pas bon ménage. Empiler des connaissances, peut être possible, cela fonctionne parfois comme une consolation, mais savoir les organiser pour créer de la pensée demande de la sécurité affective, car d'elle dépend le droit qu'on se donne de se sentir libre. Les enfants grandissent en s'identifiant aux grandes personnes qui les entourent. Les adultes en difficulté permanente, humiliés d'être eux-mêmes, sont un modèle délétère. Impossible de s'occuper

des enfants sans s'occuper des adultes qui les ont en charge, familialement ou professionnellement. Là est la très grande difficulté. Mon propos n'est pas d'affirmer qu'il suffit de rendre tous les adultes heureux et fiers de ce qu'ils représentent pour que tout s'arrange pour les enfants, en un beau cercle vertueux. Je suis malheureusement trop âgée pour soutenir une telle utopie.

Mais on pourrait imaginer, quand même, qu'une société ait pour projet de bien traiter même les plus faibles en leur faisant sentir qu'ils sont respectables et respectés, quelle que soit leur situation matérielle. Et je crois qu'il est imaginable de se donner les moyens de leur faire espérer raisonnablement, qu'à travers leurs enfants, ils seront honorés. Parce que ceux-ci auront eu leur chance, de faire mieux que leurs parents, d'aller plus loin et de sortir de l'état de victime inscrit dès la naissance comme une tare originelle.

Notre société a une trop grande tolérance au gâchis humains

Toute société devrait avoir comme premier souci de donner confiance en eux aux enfants, puisque c'est là le premier pas, essentiel, pour oser apprendre à vivre et non se laisser aller à survivre. Notre société a une trop grande tolérance au gâchis en général, et au gâchis humain, à celui des enfants, en particulier. Il me semble que ce n'est pas une question d'argent mais de prise de conscience et de choix. Bien sûr, il y aura toujours des exceptions, des enfants jaillis

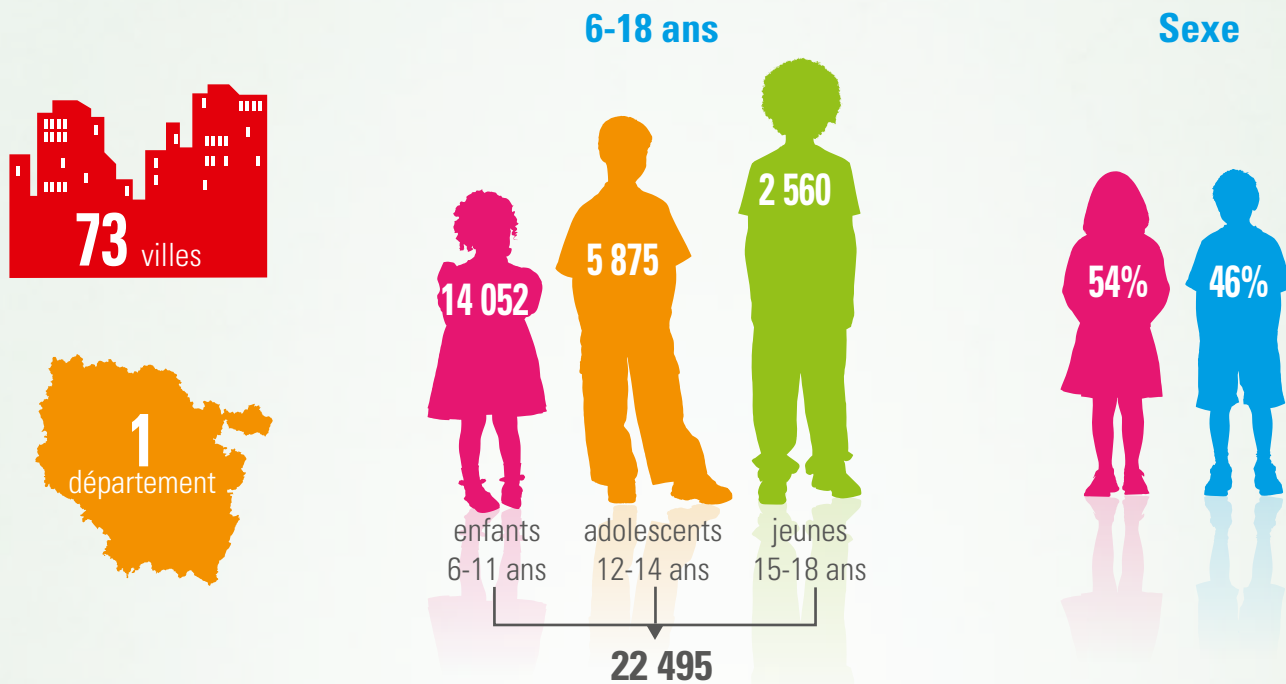
de la misère devenus des humains brillants dans un domaine ou dans une autre. Ceux-là ne doivent pas servir d'alibi. Ceux dont la société doit se responsabiliser sont ceux qui forment la masse des autres, qui ne sont pas exceptionnels mais qui sont de futurs citoyens à part entière.

C'est notre responsabilité collective. L'UNICEF France, par cette consultation, nous permet de mieux la cerner.

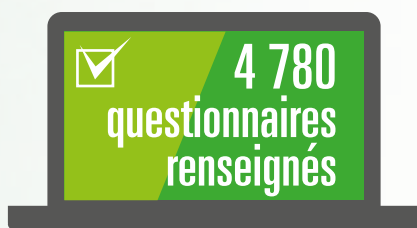


ANNEXES

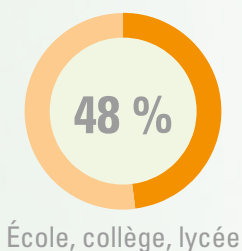
Qui a participé à la consultation nationale ?



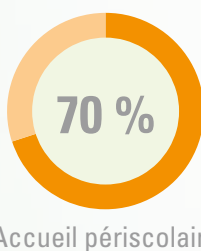
Plateforme de consultation en ligne
www.jeparledemesdroits.fr



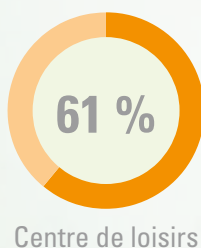
Taux de retour*



École, collège, lycée

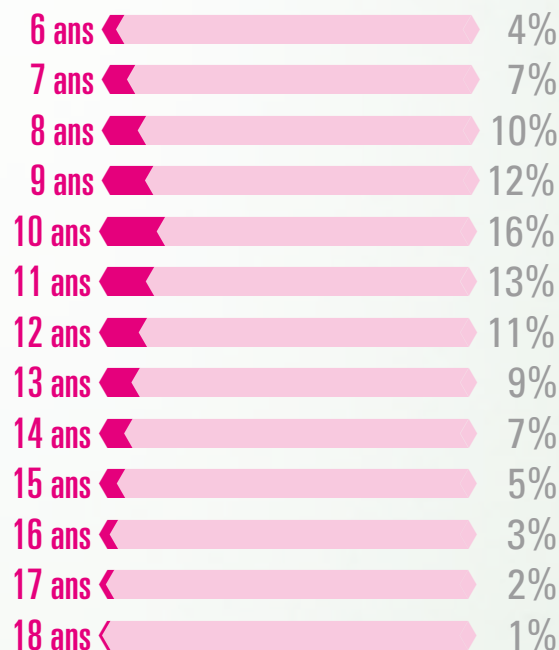


Accueil périscolaire



Centre de loisirs

Âge



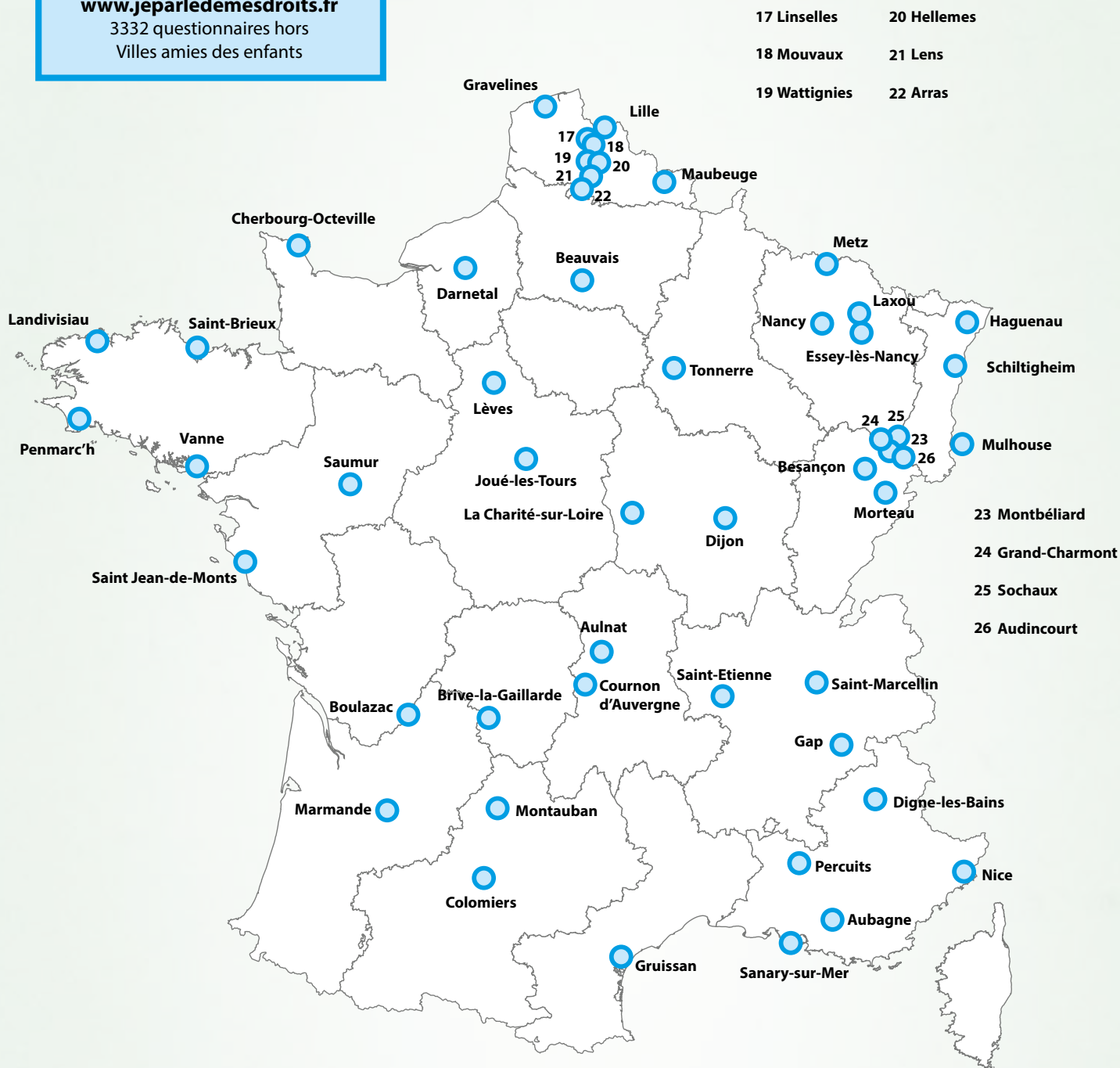
*Étude réalisée sur la base des 38 villes ayant renseigné le tableau bilan de la consultation

Cartographie de la consultation nationale 2013

Villes amies des enfants UNICEF France participant à la consultation des 6/18 ans - édition 2013

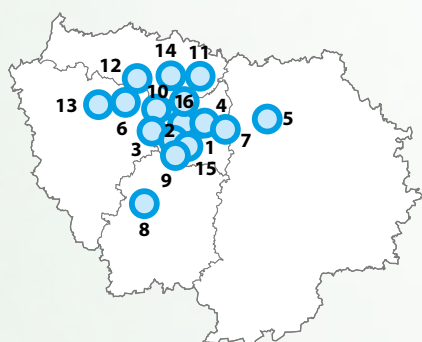
www.jeparledemesdroits.fr

3332 questionnaires hors
Villes amies des enfants



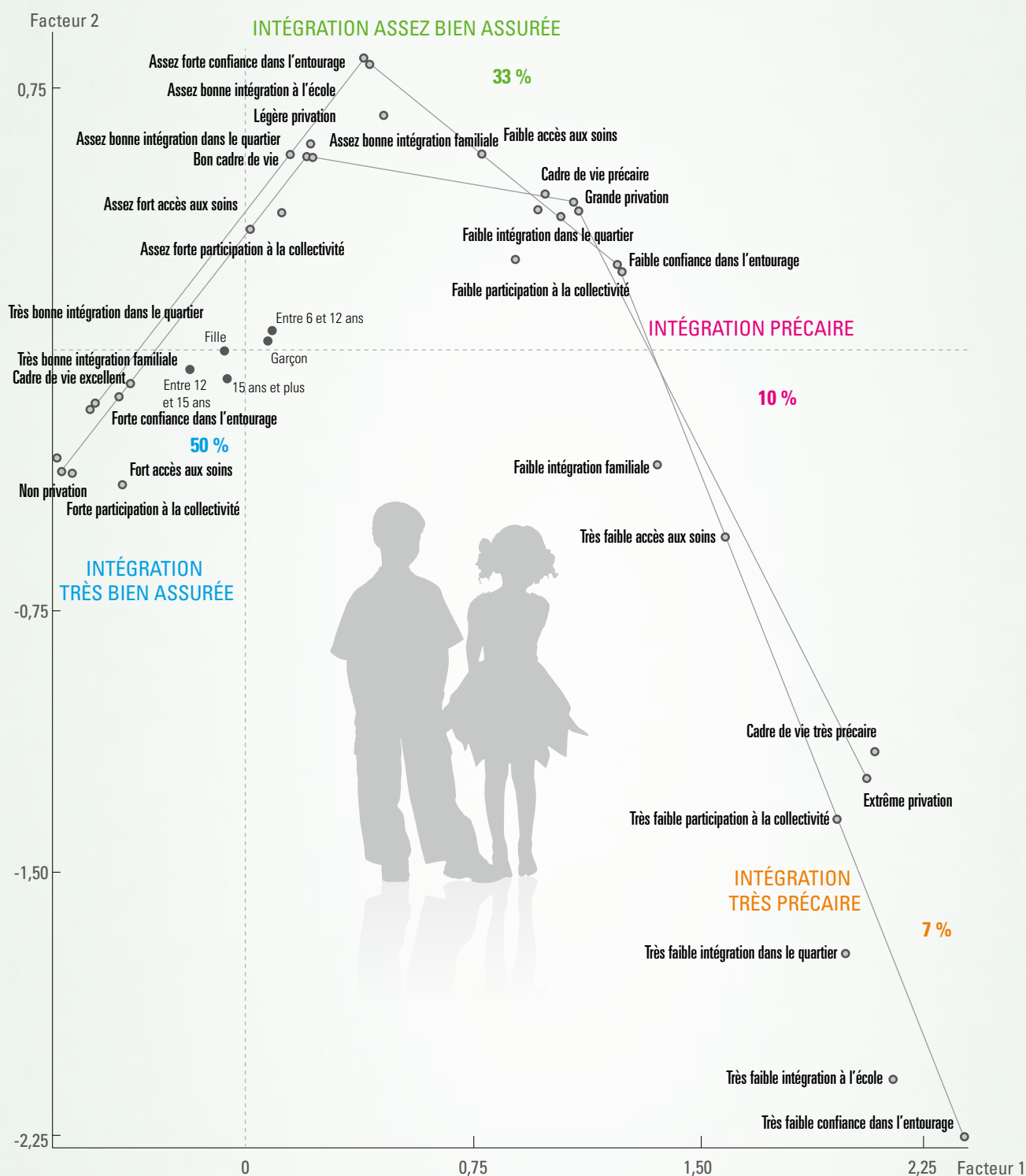
- 17 Linselles
- 20 Hellemes
- 18 Mouvaux
- 21 Lens
- 19 Wattignies
- 22 Arras

- 23 Montbéliard
- 24 Grand-Charmont
- 25 Sochaux
- 26 Audincourt



- 1 Paris
- 2 L'Hay-les-Roses
- 3 Issy-les-Moulineaux
- 4 Fontenay-sous-Bois
- 5 Champs-sur-Marne
- 6 Carrières-sous-Poissy
- 7 Nogent-sur-Marne
- 8 Ollainville
- 9 Chevilly-Larue
- 10 Puteaux
- 11 Stains
- 12 Conflans-Sainte-Honorine
- 13 Poissy
- 14 Soisy-Sous-Montmorency
- 15 Gentilly
- 16 Courbevoie

L'espace social des inégalités d'intégration et de bien-être des enfants de 6 à 18 ans



Analyse factorielle de correspondances multiples
Inertie axe 1 = 16,38 % / axe 2 = 8,54 %

Historique de la démarche

Le réseau des Villes amies des enfants partenaires de l'UNICEF France

L'UNICEF France est dépositaire d'un mandat international de défense de la cause des enfants, délivré par l'UNICEF International. S'adossant à un large réseau de bénévoles, l'association mène de nombreuses actions de sensibilisation en direction du grand public, des enfants et des jeunes, des établissements scolaires, etc. pour faire connaître les droits de l'enfant. Elle veille à la bonne application de la Convention internationale des Droits de l'enfant sur le territoire et décide d'actions institutionnelles en direction des autorités françaises et du Parlement lorsqu'elle identifie des lois ou des situations qui seraient contraires à ses principes.

Depuis 11 ans, les initiatives « Ville amie des enfants » et « Département ami des enfants », reposant sur un partenariat étroit avec les collectivités territoriales, incitent à un meilleur respect des droits de l'enfant localement. L'UNICEF France a la conviction que les collectivités territoriales, au quotidien aux côtés des

enfants, constituent un vecteur majeur de promotion et d'exercice réel des droits de l'enfant pour leur assurer construction, développement et épanouissement respectueux de leurs besoins.

Pour intégrer le réseau, les Villes amies des enfants adoptent un programme d'actions et s'engagent à poursuivre ou à initier des politiques innovantes pour les droits de l'enfant dans la ville. **Égalité d'accès aux loisirs, aux services, à la santé, environnement protecteur, solidarité locale et internationale sont autant de choix politiques à faire.** La collectivité doit également valoriser la participation, l'écoute et la consultation des enfants sur les sujets qui les concernent. **À ce jour, 244 Villes et quatre Départements sont « amis des enfants ».** Ceci représente un ensemble de plus de 2 millions d'enfants et 12 millions d'habitants vivant et profitant des services d'une collectivité partenaire de l'UNICEF en France.

Comment est née la consultation nationale des 6/18 ans ?



L'initiative de la consultation des enfants sur la perception qu'ils ont de l'exercice de leurs droits (Children rights self-assessment toolkit) est née du Centre de Recherche UNICEF Innocenti, Childwatch et a été mise en œuvre par le Groupe de recherche sur l'environnement des enfants (CERG) et l'IRC (New York) en 2009 et 2010. Le but global de la recherche était alors **d'améliorer la qualité des Villes amies des enfants partenaires de l'UNICEF à travers le monde en leur fournissant des instruments d'évaluation permettant de mieux identifier le degré de l'exercice des droits de l'enfant et de faire une autocritique des politiques locales en direction des enfants et des jeunes.** Un kit d'outils pour l'évaluation participative des enfants avait été conçu. Les collectivités locales ont souvent uniquement accès à des indicateurs quantitatifs sur la réalité de leur politique enfance jeunesse mais seule une faible quantité d'indicateurs est disponible pour mesurer l'exercice des droits de l'enfant dans les villes. Ces outils d'un genre nouveau devaient donc permettre aux villes d'évaluer le degré auquel la vaste gamme des droits de l'enfant est satisfaite grâce à l'avis des enfants eux-mêmes.

Onze pays ont participé à cette étude entre 2009 et 2010 dont la France. Cinq Villes amies des enfants françaises ont testé la démarche et permis l'analyse de plus de 650 questionnaires. **Enthousiasmées par la méthode et la nature inédite des résultats obtenus,**

les Villes ont souhaité adapter, développer et pérenniser la démarche pour les années à venir. Un comité de suivi a donc été constitué en 2012 pour concevoir un modèle pérenne de consultation des 6/18 ans en France. À la demande des villes membres du comité de suivi, l'outil UNICEF France original a été notamment complété de questions relatives aux loisirs, à la culture, à la parentalité ou encore à la privation en y incluant les 14 critères établis par l'Union européenne (en complément de la mesure de la pauvreté monétaire plus souvent citée). Les travaux du comité de suivi ont permis la modélisation de la consultation nationale telle qu'elle a pu être menée en 2013 à grande échelle.

À ce jour, Haïti, le Brésil, les Philippines, l'Espagne et la France, ont poursuivi l'expérience pilote et développé l'outil UNICEF « Children rights self-assessment toolkit » aux fins de créer, à travers le monde, un réseau d'espaces amis des enfants (Child friendly spaces). Ces espaces amis des enfants sont des écoles, des communautés, des villes engagés dans un processus de long terme pour améliorer les conditions d'application des droits des enfants et assurer leur développement. **Ce processus passe notamment par la consultation systématique des enfants et des jeunes sur les forces et les faiblesses de leurs conditions de vie et d'apprentissage.**



J'ai des droits

		 oui	 non	NR
Q8	J'ai entendu parler des droits de l'enfant (à la télévision ou à la radio, à l'école, au centre de loisirs, etc.)	80 %	19 %	1 %
Q9	Je sais que j'ai des droits	96 %	4 %	0 %
Q10	On respecte mes droits dans mon quartier, ma ville	88 %	10 %	2 %
Q11	Je sais que les enfants et les jeunes sont particulièrement protégés par la loi jusqu'à leurs 18 ans	88 %	11 %	1 %
Q12	On respecte mes droits dans mon pays	90 %	9 %	1 %
Q13	Je sais qu'à ma naissance on m'a donné un nom et une nationalité	97 %	2 %	1 %
Q14	Je sais que j'ai droit à une famille et à être entouré et protégé	98 %	1 %	1 %
Q15	Je sais qu'un enfant doit aller à l'école et ne doit pas travailler comme un adulte	94 %	5 %	1 %
Q16	Dans mon quartier, ma ville, les adultes me respectent quels que soient ma couleur, ma religion, ma culture ou mon physique	91 %	7 %	2 %
Q17	Dans mon quartier, les autres enfants et jeunes me respectent quels que soient ma couleur, ma religion, ma culture ou mon physique	91 %	7 %	2 %
Q18	Je participe à des événements (fêtes, festivals, concerts, expositions) pour découvrir d'autres cultures, d'autres pays et d'autres religions	81 %	18 %	1 %
Q19	À l'école, au collège ou au lycée, les autres enfants et jeunes me respectent quels que soient ma couleur, ma religion, ma culture ou mon physique	89 %	9 %	2 %
Q20	À l'école, au collège, au lycée, les adultes me respectent quels que soient ma couleur, ma religion, ma culture ou mon physique	92 %	5 %	3 %
Q21	À l'école, au collège ou au lycée, les autres enfants et jeunes traitent les filles et les garçons de la même façon	77 %	21 %	2 %
Q22	À l'école, au collège, au lycée, les adultes traitent les filles et les garçons de la même façon	83 %	15 %	2 %
Q23	À l'école, au collège ou au lycée, les garçons et les filles peuvent jouer et faire du sport de la même façon	92 %	6 %	2 %
Q24	À l'école, au collège ou au lycée, les autres enfants et jeunes me respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire	86 %	12 %	2 %
Q25	À l'école, au collège ou au lycée, les adultes me respectent quelle que soit ma tenue vestimentaire	91 %	6 %	3 %
Q26	Dans mon quartier, ma ville, il y a des endroits pour jouer, faire du sport et des activités culturelles	92 %	6 %	2 %
Q27	Dans mon quartier, ma ville, il y a des animations pour les enfants et les jeunes	85 %	12 %	3 %
Q28	Je peux choisir les activités (sport, loisirs) que je veux faire dans mon quartier, ma ville	90 %	8 %	2 %
Q29	Je peux participer et dire ce que je pense pour que la vie de mon quartier, ma ville soit meilleure	73 %	24 %	3 %
Q30	Je sais ce qu'est un maire	93 %	5 %	2 %
Q31	Je sais qui est le maire de ma ville	78 %	19 %	3 %
Q32	Je sais qu'il y a un Conseil municipal dans ma ville	78 %	19 %	3 %
Q33	Je sais à quoi sert un Conseil municipal	66 %	32 %	2 %
Q34	Dans mon quartier, dans ma ville, les élus du Conseil municipal pensent aux enfants et aux jeunes quand ils décident et créent des projets	80 %	15 %	5 %
Q35	Je peux dire ce que je pense aux élus du Conseil municipal sur mon quartier, ma ville	60 %	36 %	4 %
Q36	Le Conseil municipal tient compte de mon avis et de celui des autres enfants et jeunes	71 %	24 %	5 %
Q37	Il existe un Conseil municipal pour enfants ou jeunes auquel je peux participer	62 %	31 %	7 %
Q38	Je peux donner mon avis sur les décisions prises pour le fonctionnement de mon école, mon collège ou mon lycée	69 %	27 %	4 %


Ma vie de tous les jours

		 oui	 non	NR
Q39	J'ai des livres pour lire des histoires ou apprendre des choses adaptées à mon âge	95 %	4 %	1 %
Q40	J'ai des magazines d'information adaptés à mon âge et à mes envies	84 %	15 %	1 %
Q41	Il y a un endroit chez moi où je peux faire mes devoirs dans le calme	92 %	7 %	1 %
Q42	J'ai une chambre pour moi tout seul	76 %	23 %	1 %
Q43	À la maison, il y a assez de place pour toute la famille	94 %	5 %	1 %
Q44	Il fait assez chaud chez moi en hiver	91 %	8 %	1 %
Q45	J'utilise un ordinateur et Internet pour savoir ce qui se passe dans mon quartier, ma ville, mon pays, le monde	70 %	29 %	1 %
Q46	Je communique par mail ou par chat avec mes amis grâce à Internet	65 %	33 %	2 %
Q47	Un adulte est à côté de moi lorsque j'utilise l'ordinateur et Internet	38 %	60 %	2 %
Q48	Je sais que l'ordinateur et Internet peuvent être dangereux pour un enfant ou un jeune comme moi	88 %	11 %	1 %
Q49	J'appartiens à un ou plusieurs réseaux sociaux (Facebook, Twitter...)	52 %	46 %	2 %
Q50	Parfois je vois des images sur Internet ou à la télévision qui me choquent ou me font peur	55 %	43 %	2 %
Q51	Je regarde des émissions de télévision réservées aux adultes ou qui ne sont pas adaptées à mon âge	51 %	47 %	2 %
Q52	J'ai des vêtements neufs et pas seulement ceux que l'on me prête	93 %	5 %	2 %
Q53	J'ai deux paires de chaussures qui me vont	94 %	5 %	1 %
Q54	J'ai un téléphone portable	54 %	44 %	2 %
Q55	J'ai le droit à une vie privée ou à des secrets	91 %	7 %	2 %
Q56	Je me sens en sécurité chez moi	95 %	4 %	1 %
Q57	Dans mon quartier, ma ville, je me sens en sécurité	85 %	13 %	2 %
Q58	Il y a de la violence dans mon quartier, ma ville	49 %	48 %	3 %
Q59	Dans mon quartier, ma ville, des enfants ou des jeunes peuvent me faire du mal	46 %	51 %	3 %
Q60	Quelqu'un m'a déjà fait du mal dans mon quartier, ma ville	26 %	72 %	2 %
Q61	Si quelqu'un me fait du mal, je sais vers qui aller pour trouver de l'aide dans mon quartier, ma ville	89 %	9 %	2 %
Q62	Dans mon quartier, ma ville, quelqu'un viendrait à mon secours en cas de danger	89 %	9 %	2 %
Q63	Si on me fait du mal, il y a des adultes en dehors de ma famille avec lesquels je pourrais parler librement	83 %	14 %	3 %
Q64	Il y a beaucoup de circulation dans mon quartier, ma ville	75 %	23 %	2 %
Q65	Dans mon quartier, ma ville, je suis en sécurité même s'il y a beaucoup de circulation	84 %	12 %	4 %
Q66	Dans mon quartier, ma ville, je peux facilement retrouver des amis pour jouer ou discuter	85 %	9 %	6 %
Q67	Dans mon quartier, ma ville, il y a des adultes qui s'occupent des enfants et des jeunes comme moi (éducateurs, animateurs, médiateurs)	75 %	19 %	6 %
		Adolescents		
Q68	Il y a des armes (des pistolets, des couteaux) dans mon quartier, ma ville	26 %	73 %	1 %
Q69	Je peux parler librement de religion avec les habitants du quartier, de la ville	79 %	19 %	2 %
Q70	Dans mon quartier, des adultes sont insistants concernant la religion	22 %	77 %	1 %

Mon éducation, mes loisirs

		 oui	 non	NR
Q71	Je me sens bien à l'école, au collège ou au lycée	93 %	7 %	0 %
Q72	À l'école, au collège ou au lycée, ma journée de cours est trop longue et je suis fatigué l'après-midi	72 %	27 %	1 %
Q73	Je mets plus d'une demi-heure pour aller à l'école, au collège ou au lycée le matin	28 %	70 %	2 %
Q74	À l'école, au collège ou au lycée, on peut m'aider si je suis en diffi cultés pour faire mes devoirs	87 %	12 %	1 %
Q75	À l'école, au collège ou au lycée, j'apprends à respecter mes camarades et les adultes	95 %	4 %	1 %
Q76	À l'école, au collège ou au lycée, j'apprends à grandir et à préparer ma vie d'adulte	93 %	6 %	1 %
Q77	À l'école, au collège ou au lycée, j'apprends à respecter la nature	88 %	10 %	2 %
Q78	Quand mes parents travaillent, je peux aller à l'accueil périscolaire ou à l'étude	75 %	22 %	3 %
Q79	À l'école, au collège ou au lycée, je pratique régulièrement une activité sportive encadrée sur le temps du midi	55 %	43 %	2 %
Q80	À l'école, au collège ou au lycée, je pratique régulièrement une activité culturelle ou artistique encadrée sur le temps du midi	49 %	48 %	3 %
Q81	Je me sens en sécurité à l'école, au collège ou au lycée	91 %	7 %	2 %
Q82	À l'école, au collège ou au lycée, il y a parfois des adultes qui me font peur	35 %	62 %	3 %
Q83	À l'école, au collège, au lycée, je peux être harcelé ou ennuyé par d'autres enfants ou jeunes	55 %	42 %	3 %
Q84	À l'école, au collège ou au lycée, il y a un adulte que j'apprécie et à qui je peux confier mes ressentis et raconter mes problèmes	68 %	30 %	2 %
Q85	Mes parents peuvent payer les voyages et sorties que je fais à l'école, au collège ou au lycée	91 %	6 %	3 %
Q86	Je participe à des activités avec d'autres enfants en dehors de l'école, du collège, du lycée	80 %	17 %	3 %
Q87	Je fais des sorties (bibliothèque, exposition, concert, spectacle...) avec mes parents ou avec d'autres adultes	83 %	14 %	3 %
Q88	Après l'école, le collège ou le lycée, le mercredi ou le week-end, je pratique un sport chaque semaine	72 %	25 %	3 %
Q89	Après l'école, le collège, le lycée, le mercredi ou le week-end, je pratique chaque semaine une activité de loisirs (musique, peinture, dessin...)	57 %	40 %	3 %
Q90	Il y a des espaces verts dans mon quartier, ma ville	88 %	9 %	3 %
Q91	Il y a des aires de jeux près de chez moi	78 %	19 %	3 %
Q92	À la maison, j'ai au moins un jeu ou jouet adapté à mon âge (jeux de société, jeux vidéos, jouets éducatifs...)	94 %	3 %	3 %
Q93	À la maison, pour jouer dehors j'ai un vélo, un skate, une trottinette ou des rollers...	91 %	6 %	3 %
Q94	J'aime jouer à d'autres choses qu'aux jeux vidéo	88 %	9 %	3 %
Q95	J'ai une console de jeux portable	76 %	21 %	3 %
Q96	Je sais que certains jeux vidéos ne sont pas faits pour moi	87 %	10 %	3 %
Q97	J'ai du temps pour jouer, me reposer et m'amuser avec mes amis	92 %	5 %	3 %
Q98	Parfois, j'invite des amis chez moi pour jouer ou pour manger	84 %	11 %	5 %
Q99	Je peux organiser une fête pour mon anniversaire	86 %	8 %	6 %
Q100	Il existe un endroit où l'on me prête des jeux (de société, vidéo...) près de chez moi	51 %	42 %	7 %
Q101	J'ai la possibilité d'aller à la médiathèque municipale ou scolaire	75 %	18 %	7 %
Adolescents				
Q102	Q102 Mon collège, mon lycée propose une orientation professionnelle	85 %	14 %	1 %

Ma santé

		 oui	 non	NR
Q103	Je mange trois repas par jour	94 %	5 %	1 %
Q104	Chaque jour, je mange au moins une fois de la viande ou du poisson	92 %	7 %	1 %
Q105	Chaque jour, je mange des fruits et des légumes frais	91 %	8 %	1 %
Q106	À l'école, au collège ou au lycée, j'ai appris à manger de manière équilibrée	83 %	15 %	2 %
Q107	À l'école, au collège ou au lycée, il y a des toilettes propres	67 %	32 %	1 %
Q108	À l'école, au collège ou au lycée, on respecte mon intimité aux toilettes	84 %	14 %	2 %
Q109	Mon quartier est propre	85 %	14 %	1 %
Q110	Dans mon quartier, dans ma ville, mes parents peuvent m'emmener chez un médecin si je suis malade	96 %	3 %	1 %
Q111	Si je tombe ou si je me blesse, je peux aller en urgence me faire soigner	95 %	3 %	2 %
Q112	Il y a un hôpital proche de chez moi	72 %	27 %	1 %
Q113	Il y a une infirmière dans mon école, mon collège ou mon lycée	62 %	36 %	2 %
Q114	Je connais des services de soins psychologiques pour enfants et jeunes	55 %	42 %	3 %
Q115	Dans mon carnet de vaccination, je sais que tous mes vaccins ont été faits	86 %	12 %	2 %
Q116	Je vais régulièrement chez le dentiste	82 %	16 %	2 %
Q117	Les enfants et les jeunes porteurs de handicaps peuvent être accueillis dans mon école, mon collège ou mon lycée	85 %	12 %	3 %
Q118	Dans mon quartier et ma ville, il y a des aires de jeux où les enfants et jeunes handicapés peuvent aller jouer	64 %	33 %	3 %
Q119	Dans mon quartier, ma ville, les enfants et jeunes porteurs de handicaps peuvent aller facilement au théâtre, à la médiathèque, à la piscine...	76 %	19 %	5 %
Q120	Je sais que la drogue c'est dangereux pour un enfant ou un jeune comme moi	92 %	6 %	2 %
Adolescents				
Q121	On m'a déjà proposé de consommer de la drogue	38 %	61 %	1 %
Q122	On m'a déjà été proposé de diffuser de la drogue	8 %	91 %	1 %
Q123	Dans mon quartier, ma ville, je peux me procurer facilement de l'alcool dans les commerces	52 %	47 %	1 %
Q124	J'ai déjà consommé de l'alcool de façon importante et ai été en situation d'ivresse	28 %	71 %	1 %
Q125	J'ai été sensibilisé(e) aux dangers de la cigarette	83 %	17 %	0 %
Q126	Je fume	19 %	80 %	1 %
Q127	Je peux obtenir de l'aide et des conseils de la part de professionnels de santé à propos du VIH/SIDA	84 %	14 %	2 %
Q128	Je peux obtenir de l'aide et des conseils de la part de professionnels de santé à propos des maladies sexuellement transmissibles	86 %	13 %	1 %
Q129	Au collège, au lycée, on m'a appris l'importance d'utiliser des préservatifs	86 %	13 %	1 %
Q130	Mon enfant peut facilement obtenir des préservatifs	79 %	12 %	9 %

Remerciements

La consultation nationale des 6/18 ans a été menée par l'UNICEF France entre février et juin 2013.

Le texte intégral et les documents d'information de ce rapport sont disponibles sur le site internet de l'UNICEF France à l'adresse www.unicef.fr/consultation

Coordination de la consultation nationale :

Julie Zerlauth-Discic, Responsable des relations avec les collectivités territoriales, UNICEF France

Équipes associées à la consultation nationale :

Restitution et analyses des données

Serge Paugam, directeur de l'Équipe de recherche sur les inégalités Sociales du Centre Maurice Halbwachs (CNRS/EHESS/ENS)

Camila Giorgetti, directrice de C&S - Cités et Sociétés

Catherine Dolto, médecin et haptothérapeute

TNS Sofrès

Jérémy Piquandet, Chef de Groupe Stratégies d'Opinion/Expertise Société

Équipes UNICEF France

Direction du plaidoyer et de la communication

Avec la collaboration d'Adrien Boulogne, Étudiant Sciences Po Paris, UNICEF Campus

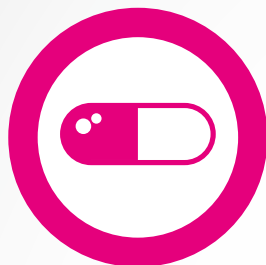
Comité de suivi consultation nationale des 6/18 ans

UNICEF France, Villes de Cholet, Fontenay-sous-Bois, Montbéliard, Nancy, Rambouillet, Saint-Jean-de-Monts et Angers.

Les équipes des Villes et Département participants

Agen, Arras, Aubagne, Audincourt, Aulnat, Beauvais, Besançon, Boulazac, Brive-la-Gaillarde, Carrières-sous-Poissy, Champs-sur-Marne, Cherbourg-Octeville, Chevilly-Larue, Colomiers, Conflans-Sainte-Honorine, Courbevoie, Cournon, Darnetal, Digne-les-Bains, Dijon, Conseil général du Doubs, Essey-Lès-Nancy, Fontenay-sous-Bois, Gap, Gentilly, Grand-Charmont, Gravelines, Gruissan, Haguenau, Hellemmes, Issy-les-Moulineaux, Ivry-sur-Seine, Joué-Lès-Tours, La Charité-sur-Loire, Landivisiau, Laxou, Lens, Lèves, L'Hay-les-Roses, Lille, Linselles, Marmande, Maubeuge, Metz, Montauban, Montbéliard, Morteau, Mouvaux, Mulhouse, Nancy, Nice, Nogent-sur-Marne, Ollainville, Paris, Penmarc'h, Pertuis, Ploemeur, Poissy, Puteaux, Saint-Brieuc, Saint-Etienne, Saint-Jean-de-Monts, Saint-Marcellin, Sanary-sur-Mer, Saumur, Savigny-le-Temple, Schiltigheim, Sochaux, Soisy-sous-Montmorency, Stains, Tonnerre, Vannes, Vernouillet, Wattignies.

Avec le concours de Marie Derain, Défenseur des enfants, adjointe du Défenseur des droits





Les auteurs

Serge Paugam

Serge Paugam est sociologue connu pour ses travaux sur les inégalités, les ruptures sociales et les formes contemporaines du lien social. Il a soutenu sa thèse de doctorat à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales en 1988. Il est aujourd'hui directeur de recherche au CNRS et directeur d'études à l'EHESS. Plusieurs de ses ouvrages sont devenus des classiques et ont éclairé le débat social et politique en France et à l'étranger : *La disqualification sociale* (1991), *Le Salarié de la précarité* (2000), *Les formes élémentaires de la pauvreté* (2005), *Le lien social* (2008). L'ouvrage collectif *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales*, qu'il a dirigé en 2007, a eu un écho important auprès des acteurs de la vie économique, sociale et politique. Il a créé et dirige la collection « Le lien social » ainsi que la revue académique *Sociologie* aux PUF. Il est responsable de l'Équipe de Recherche sur les Inégalités Sociales (ERIS) du Centre Maurice Halbwachs. Dans son programme de recherche actuel, il étudie les fondements des liens sociaux à partir de plusieurs grandes enquêtes internationales et distingue différents régimes d'attachement social à l'œuvre dans les sociétés contemporaines.

Il a notamment publié...

- *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté* (1991), Paris, PUF, huitième édition avec une préface inédite « La disqualification sociale, vingt ans après », « Quadrige » 2009.
- *La société française et ses pauvres. L'expérience du revenu minimum d'insertion* (1993) Paris, PUF, 1995, « Quadrige » 2002 (avec une nouvelle préface).
- *L'exclusion, l'état des savoirs* (sous la dir. de), Paris, La Découverte, coll. « Textes à l'appui », 1996.
- *L'Europe face à la pauvreté. Les expériences nationales de revenu minimum garanti*, (sous la dir. de), Paris, La Documentation Française, coll. « Travail et Emploi », 1999.
- *Welfare Regimes and the Experience of Unemployment in Europe* (avec Duncan Gallie, sous la dir. de), Oxford, Oxford University Press, 2000.
- *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle* (2000), Paris, PUF, « Quadrige » 2007 (avec une nouvelle préface à l'édition).
- *Les formes élémentaires de la pauvreté*, Paris, PUF, « Le lien social », 2005, traduit en espagnol (Alianza Editorial, 2007), en allemand (Hamburger Edition, 2008), en italien (à paraître : Il Mulino 2013).
- *Repenser la solidarité. L'apport des sciences sociales* (sous la dir. de) (2007) Paris, PUF, « Quadrige » 2011 (avec une nouvelle préface).
- *Le lien social*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2008.
- *La pratique de la sociologie*, PUF, « L », 2008.
- *L'enquête sociologique* (sous la dir. de), Paris, PUF, « Quadrige-manuels », 2010.
- *Les 100 mots de la sociologie* (sous la dir. de), Paris, PUF, « Que sais-je ? », 2010.
- *Les pauvres en bibliothèque. Une enquête au Centre Pompidou* (avec Camila Giorgetti et la collaboration de Benoît Roullin, Ingrid Bejarano, Juliette Ferreyrolles), Paris, PUF, « Le lien social », 2013.

Catherine Dolto

Catherine Dolto est médecin. Elle a exercé la pédiatrie, est haptothérapeute et écrivain spécialisée dans les livres sur la santé des enfants. Après avoir étudié le théâtre et la sociologie, Catherine Dolto devient médecin. Elle a beaucoup travaillé avec Françoise Dolto, sa mère, qu'elle assiste pour son émission radiophonique "Lorsque l'enfant paraît". Depuis les années 80, elle s'est consacrée à l'haptopsychothérapie. Dans sa pratique, elle accompagne les parents lors de la grossesse et les bébés pendant la première année de leur vie. Catherine Dolto s'adresse directement aux enfants, animée par la certitude qu'un enfant qui comprend mieux, grandit mieux et se développe mieux.

Elle a notamment publié...

Collection MINE DE RIEN, 70 titres parus pour les 15 mois 3 ans (existent en vidéo, deux coffrets réalisés par Folimage) - *Neufs mois pour Naître*, 1998 - *Paroles pour adolescents*, en Collaboration avec Françoise Dolto et Colette Percheminier, Gallimard Jeunesse, 1999

Directrice de publication du *Dico ado*, février 2001, Gallimard, Paris 1999

Dico Bobo, 2002 - *Dico Dodo*, 2003 - *Dico Croc*, 2004 Collection Babil, 2007- *Mon cahier Bien-être*, 2010 - *La Boîte à Bobo*, 2011 - *La boîte à Dodo*, 2012.

CD Audio : *L'haptonomie périnatale*, Gallimard, collection A voix haute

Directrice de la Collection Sur le Champ, Gallimard :

Juge Philippe Chaillou : *Violence des jeunes. L'autorité parentale en question.*

Dr Pierre Guillet : *Le Dialogue des âges. Histoires de bien vieillir.*

Dr Piere kammerer : *Adolescents dans la violence. Médiations éducatives et soins psychiques - L'enfant et ses traumatismes - Huit psychanalyses en CMPP*

Dr Myriam Szejer : *Des mots pour naître. L'écoute psychanalytique en maternité.*

Dr Maurice Titran et Thérèse Potekov : *Vies de Famille, un autre regard sur l'exclusion.*

Maryse Vaillant : *La réparation. De la délinquance à la responsabilité.*

Dr Denis Vasse : *Se tenir debout et marcher. Du jardin œdipien à la vie en société.*

Dr Georges Juttner : *Papa, maman, le juge et moi. Le travail d'une pédopsychiatre, expert auprès des tribunaux.*

Autres éditeurs.

- *Rire Guérir*, illustré par Fédérica Matta, 2003 Séguier Archimbaud, Paris.

- *Les cerfs volants*, in Pourquoi faut-il raconter des histoires ? Ouvrage collectif sous la direction de Bruno de la Salle, 2005 Autrement, Paris.

- *Pour ou contre la garde alternée*, in ouvrage collectif du même nom, Éditions Mordicus, Paris 2010.



"Merci de nous avoir donné la parole, on ne parle jamais de tous ces sujets avec des adultes."

Djibril, 14 ans



"Il y aura toujours des problèmes de sécurité au collège, des personnes que nous craindrons. Pensez-vous vraiment que cette consultation permettra de trouver des réponses ?"

Matthias, 13 ans

"C'est en quelque sorte une révolution. C'est la première fois que l'on demande l'avis des jeunes sur ces thématiques."

Fanny, 17 ans



"La question que l'on ne m'a pas posée ? Est-ce que j'ai trop de responsabilités pour mon âge ! Je suis souvent seule à la maison et je dois m'occuper de ma petite sœur. Je suis trop jeune pour cela."

Elodie, 14 ans



"L'originalité du projet repose dans le fait que l'on donne aux jeunes la chance de s'exprimer. On nous fait confiance."

Théo, 17 ans

"Les questions sur l'alcool et la cigarette c'est que pour les grands ? Parce que moi on m'en a déjà proposé..."

Adélia, 9 ans



"Parler de la sécurité est important. Beaucoup d'enfants peuvent avoir eu peur en étant témoins d'une scène violente et garder cela pour eux. Cela crée un cercle vicieux en eux s'ils ne parlent pas. Je ne me sens pas en sécurité en rentrant du collège par exemple, alors, on s'attend entre copains et on rentre ensemble. "

Fadi, 11 ans

"Il est intéressant de faire ainsi le lien entre nous et les administrations publiques même si nous ne sommes pas électeurs."

Sabrina, 17 ans



Pour plus d'informations :
www.unicef.fr/consultation
www.jeparledemesdroits.fr

